



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2024



DIRECTION
DES ARCHIVES





DIRECTION DES ARCHIVES

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ARMAND EMMANUEL,
DUKE OF RICHELIEU
(1766-1822) 1818, RCIN 404949,
ROYAL COLLECTION TRUST,
WINDSOR CASTLE



2024

SOMMAIRE

Editorial.....	06
Organigramme de la direction des Archives.....	08
L'année 2024 en chiffres.....	09
L'année en grandes dates.....	10
Moyens humains et budgétaires.....	12
Plan de formation 2024.....	14
Dans les coulisses des actualités diplomatiques : L'œil de Frédéric de la Mure, 1982-2020.....	15
Entretien avec Stéphanie Desbois.....	20
Entretien avec Stéfanie Metz.....	21

Chapitre 1

CONTRIBUER À LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE.....	22
Introduction.....	23

1.1 Le système d'archivage électronique Saphir en 2024 : une année d'achèvement.....	24
1.2 Les Archives diplomatiques, nouveau membre de la Digital Preservation Coalition.....	25
1.3 La collecte des boîtes aux lettres électroniques : une explosion quantitative.....	26
1.4 Les boîtes aux lettres électroniques, une procédure de collecte dédiée à des archives de nature spécifique.....	27

Entretien avec un usager, Valentin Dalmayrac.....	28
Entretien avec Alberto Da Silva Pereira.....	29

Chapitre 2

LA PROTECTION DES AGENTS, DES FONDS ET DES COLLECTIONS.....	30
Introduction.....	31

2.1 Consolidation et extension de la collecte des archives courantes et intermédiaires.....	32
2.2 Consolidation et accroissement de la collecte et du contrôle scientifique et technique sur les archives papier.....	33
2.3 Plans d'urgence.....	35
2.4 La maîtrise du risque amiante - Un outil : le logigramme.....	36

Entretien avec une usagère, Mélissa Tedafi.....	37
Entretien avec Mathieu Janody.....	38

2.5 Sceller les traités : relations diplomatiques et sigillaires du Moyen Âge au XIX ^e siècle.....	39
2.6 Collections audiovisuelles et conservation des supports photochimiques.....	40
2.7 Une acquisition exceptionnelle, le journal du séjour d'un ancien diplomate aux États-Unis auprès de Joseph Bonaparte.....	42
2.8 De Gaulle au Liban.....	45

2.9 Les Missions archives dans le réseau des postes à l'étranger.....	46
2.11 Vrai, Faux : Conception de fac-similés de documents patrimoniaux des Archives diplomatiques.....	48
2.10 10 acquisitions remarquables des 15 dernières années.....	50

Chapitre 3

RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC.....	54
Introduction.....	55

3.1 Démarche simplifiée d'inscription en ligne : un service supplémentaire pour les lecteurs de La Courneuve et la salle de lecture.....	56
3.2 Revue d'histoire diplomatique : des années mises en ligne plus tôt que prévu.....	57
3.3 Palmarès des lectures en 2024.....	58
3.4 Le catalogue en ligne des bibliothèques du ministère.....	60
3.5 De nouvelles collections enrichissent le catalogue en 2024.....	63
3.6 Le futur portail des bibliothèques du ministère.....	65
3.7 Le lectorat et les tendances de la recherche.....	67
3.8 Les activités pédagogiques.....	68
3.9 Les publications des Archives diplomatiques.....	69
3.10 Un an de visites sur le portail Mnesys expo.....	71
3.11 Une bibliothèque numérique en pleine expansion.....	72

Chapitre 4

FAIRE CONNAÎTRE L'ACTION DIPLOMATIQUE À LA SOCIÉTÉ CIVILE.....	74
Introduction.....	75

Grand entretien avec Hélène Miard-Delacroix , professeure des universités - Le nouveau groupe d'experts de la direction des Archives, « Paulette Enjalran ».....	76
--	-----------

4.1 Le concours des jeunes ambassadeurs et ambassadrices : un développement qui se confirme.....	78
4.2 Les Prix Duroselle.....	79

Entretien avec Christine Pomerantz.....	80
--	-----------

4.3 Les Passeurs de Livres d'Alès.....	82
4.4 Le futur Prix du Quai d'Orsay.....	83
4.5 Commémorations 2024 : l'Entente cordiale et Louis XVIII.....	84
4.6 Mémoire des essais nucléaires en Polynésie française (1966-1995).....	85
4.7 Éducation artistique et culturelle et jeunes publics.....	87
4.8 Des cartes en appui aux services consulaires.....	88
4.9 Une carte pour l'histoire.....	89
4.10 Quand renaît l'éléphant blanc.....	90

Grand entretien avec Didier Le Bret , ambassadeur - Une coopération soutenue avec l'Académie Diplomatique et Consulaire.....	92
--	-----------

Remerciements.....	94
--------------------	----

ÉDITORIAL

NICOLAS CHIBAEFF, DIRECTEUR DES ARCHIVES

« CE QU'IL IMPORTE DE SOULIGNER SANS DOUTE PLUS ENCORE, C'EST LA MÉTHODE COLLABORATIVE QUI A ÉTÉ SUIVIE POUR METTRE AU POINT DES OBJECTIFS ET DES PRIORITÉS PORTÉS COLLECTIVEMENT PAR L'ENSEMBLE DES AGENTS DE LA DIRECTION. »



Voici la quatrième année que les Archives diplomatiques entendent, avec leur rapport annuel, offrir à un large public un panorama représentatif de leurs activités. Le principe est d'y présenter au lecteur les travaux réalisés depuis l'édition précédente, selon un ordonnancement calqué sur les têtes de chapitre du plan d'action de la direction.

L'année 2024 a précisément été marquée par l'élaboration d'un nouveau plan d'action pour la période 2025-2028 dont la structure avait du reste déjà inspiré la table des matières du précédent rapport d'activité. À l'instar de la stratégie interministérielle des Archives de France (2025-2029), il s'est agi de fixer des objectifs plus limités en nombre, plus lisibles et plus mesurables. Le nouveau plan participe aussi à l'agenda de la transformation mis en œuvre au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, en matière notamment de rationalisation et de simplification des procédures, de formation professionnelle des agents, et d'actions contribuant à rapprocher notre ministère de la société civile. Ce qu'il importe de souligner sans doute plus encore, c'est la méthode collaborative qui a été suivie pour mettre au point des objectifs et des priorités portés collectivement par l'ensemble des agents de la direction.

Les projets et les chantiers des services d'archives demandent le plus souvent du temps et de la persévérance. Que l'on songe par exemple aux efforts qui ont permis en 2023 d'ouvrir le portail tant attendu « Archives diplomatiques en ligne ». Aussi nombre des réalisations présentées dans ce rapport ne prennent tout leur sens que lorsque l'on peut les rapporter à un plan d'action inscrit dans la durée et assorti de moyens et d'échéances réalistes. On ne saurait trop souligner à cet égard l'importance de la programmation et du suivi du budget et des ressources humaines, axe transversal dûment pris en compte depuis deux ans.

Quant au contenu des actions menées à La Courneuve et à Nantes, le présent rapport, comme les éditions précédentes, en montre la richesse et la diversité. On y lira les avancées significatives obtenues sur de nombreux sujets, à commen-

cer par les quatre axes priorités dans le plan d'action : la transformation numérique, avec un système d'archivage électronique désormais pleinement opérationnel (Saphir) et une politique de collecte d'un nombre croissant de boîtes mails ; la sécurisation des agents et des collections, un outil étant désormais au point pour cartographier le risque de pollution à l'amiante des fonds dans les archives des postes ; l'accessibilité pour les publics, avec une vaste palette d'actions à mener (traitement des fonds encore sans inventaires, programmes de numérisations ciblées ; démarches simplifiées en ligne, etc.) ; la connaissance de l'action diplomatique, à travers une politique éducative, scientifique et culturelle de plus en plus structurée, et un partenariat prometteur avec la nouvelle Académie diplomatique et consulaire. L'avancement de ces actions dépend de moyens financiers et de ressources humaines inévitable-

ment contraints et d'arbitrages à opérer par la direction. À cet égard, la stratégie des Archives diplomatiques doit pouvoir être éclairée par les demandes et les recommandations de leurs « clients », que sont d'une part l'administration même du ministère et, d'autre part, la communauté de ses usagers, avec une place particulière pour le monde de l'université et de la recherche. Ce fut, dans une configuration héritée de la Troisième République, la fonction de l'ancienne Commission des Archives diplomatiques.

C'est aujourd'hui, dans le contexte de transformation du ministère et de sa plus grande ouverture sur la société, le rôle du nouveau groupe d'orientation, qui a tenu sa première réunion le 13 novembre 2024 et porte le nom de l'ancienne archiviste Paulette Enjalran (GPE). Celle-ci, adjointe au directeur et coordinatrice d'une remarquable histoire des Archives diplomatiques,

publiée en 1983, s'interrogeait dans la conclusion de cet ouvrage sur la propension des idées à parfois « *traîner longtemps dans l'air sans arriver à prendre corps* ». Gageons que, fortes de cette mise en garde, la direction des Archives et la nouvelle instance sauront élaborer ensemble un mode de travail opérationnel, orienté vers de nouvelles réalisations.

« TRAÎNER LONGTEMPS
DANS L'AIR SANS
ARRIVER À PRENDRE
CORPS »



ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DES ARCHIVES

À jour au 1^{er} juin 2025



L'ANNÉE 2024 EN CHIFFRES



L'ANNÉE 2024 EN GRANDES DATES



JANVIER

Lancement de la réflexion sur le futur prix du Quai d'Orsay
P.83



MAI

Réception des lauréats du concours des jeunes ambassadeurs et ambassadrices
P.78



JUIN

Rencontres sur l'expédition Pavie
P.92



SEPTEMBRE

Ouverture de l'exposition Louis XVIII et les affaires étrangères
P.84



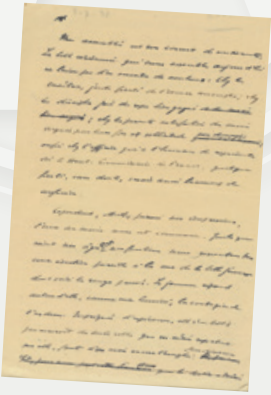
OCTOBRE

Acquisition du journal de Miot de Mélito
P.42



NOVEMBRE

Lancement du groupe d'expert Paulette Enjalran
P.72



DÉCEMBRE

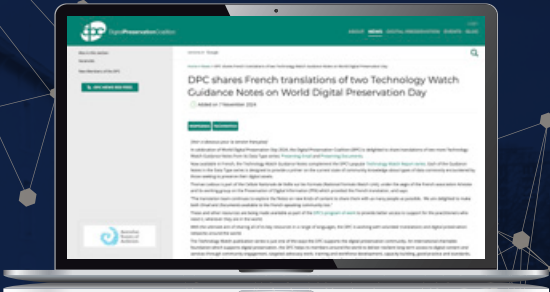
Acquisition d'un discours autographe de Charles de Gaulle
P.44

AVRIL

Convention de dématérialisation de la revue d'histoire diplomatique
P.57



Adhésion à la Digital Preservation Coalition (DPC)
P.25



Ouverture du service simplifié d'inscription en ligne
P.52



Colloque international Sigilla
P.39



Mise en ligne des négatifs d'actualités diplomatiques
P.15



Moyens humains et budgétaires

La direction des Archives diplomatiques, direction d'administration centrale, assure pour le compte des services centraux et des postes à l'étranger, des prestations imputées sur son budget général, en vertu de son rôle transversal de service support et d'expertise. Ces actions sont liées à la constitution des fonds, à leur conservation – restauration. La direction mène aussi des actions en direction des publics externes au ministère, qui relèvent de ses activités culturelles et des liens entretenus avec des partenaires académiques, au moyen de conventions de partenariats ou sur projets menés sur un an. Enfin, le traitement intellectuel des archives sert à la fois des publics internes et externes. Le contexte de ces actions est celui de l'agenda de transformation du ministère, qui vise à la transformation numérique ou des actions visant à rapprocher la diplomatie des Français. Au plan interministériel, elles suivent la stratégie interministérielle des Archives de France. Quatre départements métiers et un pôle de publications (AR) constituent des centres de coûts financiers dits « à consommation de crédits variables » (cf. page 13).

119 personnes physiques ont été employées, toutes durées confondues, à la direction des Archives en 2024 : 100 titulaires et contractuels longs, 17 contrats courts et apprentis, 1 diplomate hors plafond d'emploi et un emploi affecté à l'équipe VITAM, dans le cadre de la contribution du Ministère à ce programme interministériel d'archivage électronique natif.

La maquette budgétaire annuelle partagée permet une gestion collaborative entre les départements, dans un souci de circulation de l'information et d'intelligence collective.

Le premier bloc de dépenses relève d'un budget général administré par la direction tandis que le second relève d'un budget d'interventions (missions, frais de réception, vacations et contrats courts) particulier géré par la direction des Affaires financières.

Au 31/12/2024, les dotations en autorisations d'engagement et en crédits de paiement de notre budget général, reports et gels compris, se sont élevés respectivement à 1 983 092 € et 2 221 718 €.

Sur le second bloc, 94 000 euros ont été consacrés aux missions d'appui dans les postes à l'étranger, à la participation à des réunions des réseaux professionnels européens des archives et aux missions de conduite du projet d'archivage numérique SAPHIR sur le territoire entre les deux sites. L'action culturelle et le rayonnement de nos projets a nécessité une enveloppe stable de 23 000 euros de frais de représentation pour les événements organisés tant à l'hôtel du ministre que dans des lieux de programmation culturelle (l'Institut quai Conti, la salle Cosmopolis à Nantes) et de 3 000 euros de taxis.

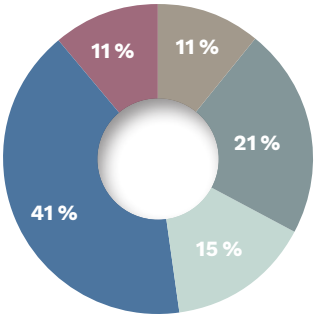
Le renfort en ressources humaines s'exerce principalement par la conclusion de contrats courts de catégorie C (vacataires). La direction des Archives s'est vue dotée pour 2024 de 82 mois autorisés pour conclure des vacations.

Les opérations d'investissement sont prises en charge par la direction de l'Immobilier et de la Logistique et par la direction du Numérique.

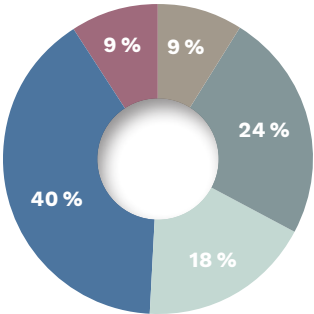
— SYLVIE LE CLECH
FARID MARHYOUM
CHRISTOPHE GILLIERS
CHRISTOPHE LIMBOURG

■ LA RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS EN ENGAGEMENTS ET EN PAIEMENT PAR CENTRE DE COÛT

■ RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS PAR CENTRE DE COÛT



■ RÉPARTITION DES PAIEMENTS PAR CENTRE DE COÛT



- AR : PUBLICATIONS ET ÉVÉNEMENTS
- ARCH : DÉPARTEMENT DES ARCHIVES DE LA COURNEUVE
- BIB : DÉPARTEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA COURNEUVE
- CADN : CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUE DE NANTES
- PUBL : DÉPARTEMENT DES PUBLICS DE LA COURNEUVE



119

PERSONNES PHYSIQUES ONT ÉTÉ EMPLOYÉES, TOUTES DURÉES CONFONDUES, À LA DIRECTION DES ARCHIVES EN 2024

Plan de formation 2024

L'Académie diplomatique et consulaire (ADC), créée en juin 2024, est en charge de la formation des agents du Ministère. Cette nouvelle institution a été créée dans le cadre du réarmement du ministère initié par les États généraux de la diplomatie et succède à l'École pratique des métiers de la diplomatie. Dans ce cadre, une enveloppe d'un montant de 25 000 € a été allouée à la direction des Archives pour le plan de formation 2024. Vingt-six agents ont pu s'inscrire à 22 formations auprès d'organismes extérieurs dont les principaux sont l'Association des Archivistes français, l'Institut National du Patrimoine ou la direction générale des Patrimoines et de l'Architecture. L'étendue des thématiques couvertes est liée à la politique de l'emploi de la direction des Archives. Les équipes sont en effet constituées non seulement de personnels scientifiques formés à l'archivistique et désirant se perfectionner sur des domaines de pointe, mais aussi de collègues

d'administration centrale ou de postes en mobilité, venus nous rejoindre et dont nous assurons le parcours de formation plus généraliste, afin de favoriser leur intégration dans les équipes et de les mettre en capacité de découvrir de nouvelles compétences. Enfin, tous, archivistes comme non archivistes, peuvent à un moment donné de leur carrière, avoir besoin de se perfectionner sur des sujets plus classiques (les archives judiciaires, les fonds photographiques, la recherche en archives). Sur les 22 formations suivies, 8 sont des formations de base ou de perfectionnement concernant l'archivistique classique, 6 sont liées à l'environnement numérique de production, traitement et accès aux archives, 6 sont liées à la conservation matérielle des fonds, 2 sont liées aux nouvelles activités de reportage interne.

— CHRISTOPHE LIMBOURG



DANS LES COULISSES DES ACTUALITÉS DIPLOMATIQUES

L'œil de Frédéric de la Mure, 1982-2020

En 1982, les services d'information et de communication du Ministère des Affaires étrangères cessent la collecte d'images et de reportages photographiques d'actualités diplomatiques auprès du Service de presse de la présidence de la République, de l'Établissement de production cinématographique et audiovisuelle des armées, de photographes indépendants ou encore d'agences, au profit de la création d'un véritable service de presse interne au Département.



COMMÉMORATION DE LA BATAILLE DE VERDUN.
CÉRÉMONIE FRANCO-ALLEMANDE AU
CIMETIÈRE DE VERDUN, HELMUT KOHL
ET FRANÇOIS MITTERRAND, 22 SEPTEMBRE 1984
©FRÉDÉRIC DE LA MURE/MEAE, PLANCHE
DE NÉGATIFS NOIR ET BLANC 24X36 MM,
COLLECTION ICONOGRAPHIQUE, ACTUALITÉS
DIPLOMATIQUES (A061451)

DANS LES COULISSES DES ACTUALITÉS DIPLOMATIQUES : L'ŒIL DE FRÉDÉRIC DE LA MURE, 1982-2020

Parmi les photographes mobilisés, Frédéric de la Mure se démarque en s'engageant dans une carrière longue et voyageuse : jusqu'en 2020, il suivra de près les déplacements du Ministre en exercice et captera le pouls du monde. Le modus operandi est alors celui de la photographie argentique : à partir de reportages voués à être conservés sous leur forme négative, une sélection d'images est tirée à l'intention des services de presse et reversée périodiquement aux archives, ce jusqu'à l'adoption définitive de la photographie numérique en 2003. En 2020, la collection complète des reportages d'actualités diplomatiques sur support film négatif a été remise au Centre des Archives diplomatiques de La Courneuve : 4 247 planches, qui ont constitué le matériau au cœur de la publication aux éditions de La Martinière d'*Un photographe au quai d'Orsay. 40 ans de diplomatie française (2022)*, en collaboration étroite avec l'atelier de numérisa-

tion de la direction des Archives. À l'issue du travail éditorial, les planches de négatifs couleurs et noir et blanc ont été dépoussiérées et reconditionnées en 22 boîtes-classeurs de conservation, dans des pochettes en polyester adaptées à la consultation des reportages, de 1982 à 2003. Après indexation, elles ont fait l'objet d'une numérisation systématique et ont été polarisées numériquement en positif, afin de permettre aux publics – chercheurs, documentaristes, journalistes – de s'en saisir. L'intégralité du fonds a été publié sur la Base Images du Ministère en 2024.

— ALINE PIGHIN



CONSULTEZ
LES NÉGATIFS
DES ACTUALITÉS
DIPLOMATIQUES.

DIRECTION DES ARCHIVES



JAPON, TOKYO. VOYAGE OFFICIEL DU PRÉSIDENT
JACQUES CHIRAC AU JAPON
27 AVRIL 1998



FRANCE, PARIS. DÉFILÉ JEAN-PAUL GOUDE
14 JUILLET 1989



FRANCE, PARIS. DÉFILÉ DU 14 JUILLET
SUR LES CHAMPS ÉLYSÉES
14 JUILLET 1998

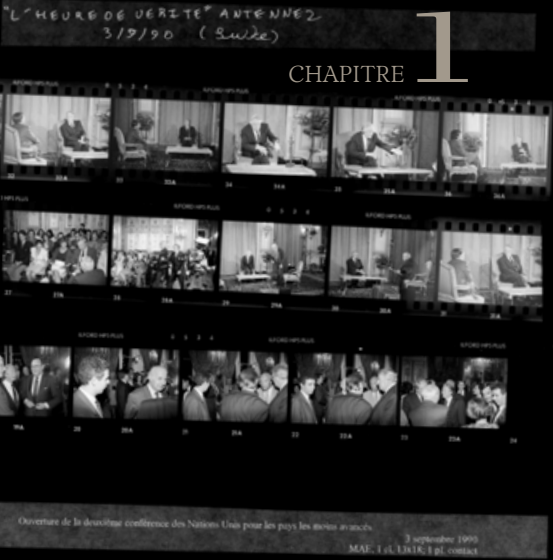


DANS LES COULISSES DES ACTUALITÉS DIPLOMATIQUES :
L'ŒIL DE FRÉDÉRIC DE LA MURE, 1982-2020



FRANCE, PARIS. INAUGURATION DE L'EXPOSITION «TRÉSORS DE L'ANCIEN NIGÉRIA» PAR JACK LANG ET LE COLONEL SAMSON EMEKA OMERUAH, MINISTRE DE L'INFORMATION ET DE LA CULTURE DU NIGÉRIA ; SIGNATURE D'UN ACCORD FRANCO-NIGÉRIAN DE COOPÉRATION CULTURELLE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE ENTRE LE COLONEL SAMSON EMEKA OMERUAH ET CHRISTIAN NUCCI, MINISTRE DE LA COOPÉRATION
15 MAI 1984

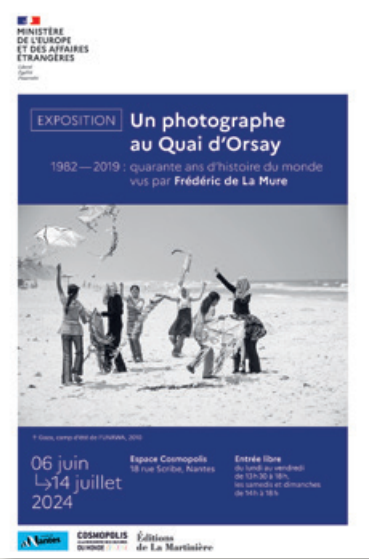
FRANCE, PARIS. «L'HEURE DE VÉRITÉ» SUR ANTENNE 2 AVEC ROLAND DUMAS, AU QUAI D'ORSAY, SALON DE L'HORLOGE.



CHAPITRE 1



OUVERTURE DE LA 2^E (DEUXIÈME) CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES POUR LES PAYS MOINS AVANCÉS
3 SEPTEMBRE 1990



À L'ESPACE COSMOPOLIS DE NANTES, DU 6 JUIN AU 14 JUILLET 2024, LA DIRECTION DES ARCHIVES A PRÉSENTÉ UNE EXPOSITION DE 170 CLICHÉS SÉLECTIONNÉS PAR FRÉDÉRIC DE LA MURE, DONNANT À VOIR LA GRANDE ET LA PETITE HISTOIRE DU MONDE, EN FRANCE COMME EN EUROPE, AU MOYEN-ORIENT OU EN AFRIQUE.

ENTRETIEN *avec*

Stéphanie Desbois, documentaliste - Centre des Archives diplomatiques de la Courneuve



Quelles sont vos fonctions au sein de la Direction ?

S.D. : La tâche principale qui m'incombe consiste à évaluer le risque amiante dans les Archives diplomatiques. Concrètement, je complète des matrices Excel permettant d'estimer le risque d'exposition des archives à l'amiante. Pour alimenter cet outil, je collecte des données à différentes sources : la plupart sont disponibles, mais il est parfois nécessaire de faire des recherches plus poussées dans les archives conservées à la Courneuve. Je m'appuie donc sur des historiques bâtimementaires, sur des rapports issus de missions menées

dans des ambassades ou consulats par des collègues de la direction et sur des rapports de l'Inspection générale des Affaires étrangères (IGAE). Chaque semaine je participe à une réunion hebdomadaire de suivi avec des représentants des deux centres de la Courneuve et de Nantes et en présence de la conseillère de prévention. Parallèlement, j'exerce une mission de renfort dans le domaine de la conservation préventive auprès du département des archives (pôle Conservation). Comme mon arrivée est récente sur ce poste, je suis encore en formation sur ce volet.

Quel est votre parcours ?

S.D. : Je suis entrée au ministère en 2010. J'ai travaillé dans différentes directions : par exemple au porte-parolat à la direction de la Communication et de la Presse (DCP) ou encore à Nantes au sein du service central d'État civil. J'ai travaillé à l'étranger, plus précisément à Vilnius, à l'Institut Français, en tant que secrétaire générale. De 2019 à 2023, j'ai travaillé à la sous-direction du réseau culturel

et de coopération. Et de 2023 à 2024 je me suis consacrée à une formation de documentaliste « multimédias » dispensée par INA Campus.

Quel aspect de la Direction vous surprend le plus ?

S.D. : Les Archives diplomatiques sont très loin dans le passé et en même temps elles ont un pied dans l'actualité. Ici, j'ai pris conscience de l'importance des archives face à ce qui est souvent un risque de négligence dans les postes diplomatiques à travers le monde. La richesse et la diversité des collections conservées par les Archives diplomatiques me frappe. On y trouve des archives historiques anciennes mais également des problématiques liées aux nouvelles technologies, à l'archivage des messages électroniques. Il faut donc se poser les bonnes questions, par exemple sur l'intelligence artificielle et mettre en œuvre des vraies compétences et expertises dans le domaine du numérique.

PROPOS RECUEILIS PAR
— FRANCK HURINVILLE

ENTRETIEN *avec*

Stéphanie Metze, agente chargée de classement/gestion archives - Centre des Archives diplomatiques de Nantes



Quelles sont vos fonctions au sein de la Direction ?

S.M. : J'ai commencé à travailler pour le CADN en septembre 2024 en tant qu'assistante aux relations avec le public au sein de l'équipe du pôle publics. J'assure, avec mes collègues, le bon fonctionnement de la salle de lecture, ce qui comprend le traitement des demandes de réservation, l'orientation des demandes générales de recherche et la réponse aux questions des chercheurs présents dans la salle de lecture. De plus, je participe à l'organisation des activités pédagogiques du CADN.

Quel est votre parcours ?

S.M. : Née en Allemagne, j'ai vécu 19 ans en Ecosse avant d'arriver en France il y a un peu plus de 5 ans. En Ecosse, j'ai entrepris des études d'histoire et de littérature jusqu'au doctorat. En parallèle de mes études, j'ai travaillé dans les archives municipales et les archives universitaires, mais beaucoup de mes expériences viennent du milieu des archives nationales d'Ecosse (National Records of Scotland, NRS). À Édimbourg, j'ai travaillé dans les salles de lecture, créé des ateliers pour les écoles, dirigé des équipes pour le transfert des archives en ligne vers un nouveau site web, géré des sites internet, des données personnelles et le records management de la NRS.

Quel aspect de la Direction vous surprend le plus ?

S.M. : Les aspects du CADN qui me surprennent le plus sont avant tout la proximité et l'accessibilité. La responsable du CADN est toujours là pour écouter ; sa porte est toujours (enfin presque toujours) ouverte. Et cela crée une

atmosphère de travail très, très agréable. En salle de lecture, la grande différence avec les autres salles pour lesquelles j'ai travaillé est que les lecteurs viennent du monde entier et appartiennent en grande partie au milieu universitaire : les généalogistes étaient beaucoup plus présents dans les autres services pour lesquels j'ai travaillé.

PROPOS RECUEILIS PAR
— AGNÈS CHABLAT-BEYLOT

« LES ASPECTS DU CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES DE NANTES QUI ME SURPRENNENT LE PLUS SONT AVANT TOUT LA PROXIMITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ. »

CHAPITRE

1

CONTRIBUER À LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE



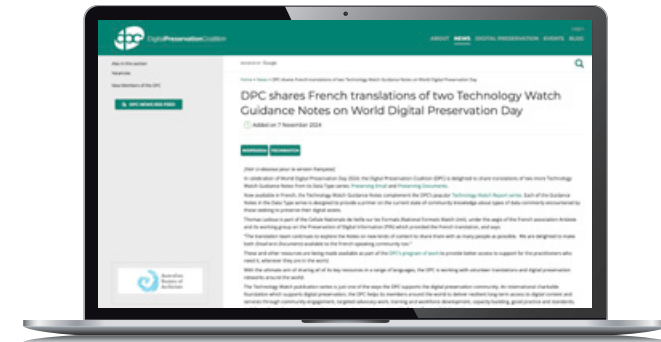
Face à la dématérialisation croissante des procédures, à l'augmentation continue du volume des données échangées, et au recours de plus en plus systématique au numérique dans le quotidien des services, la direction des Archives poursuit ses efforts d'accompagnement, et se positionne en interlocuteur incontournable de la transformation numérique du ministère. Dotée d'un « bâtiment numérique » depuis 2020, avec la mise en production du système d'archivage électronique Saphir, la direction des Archives a déjà pu y sécuriser une quantité importante de données, avec plus de 2 millions d'objets versés en 2024. L'existence de ce dépôt rend possible la mise en sécurité et la préservation des archives nativement numériques qui, par nature, n'existent que sous cette forme, notamment les boîtes de messagerie électronique dont la collecte est obligatoire pour les cadres de l'administration centrale depuis 2023.

En constante expansion, cette collecte a quintuplé entre 2023 et 2024, avec 1574 Go collectés, et devrait continuer de croître et se diversifier dans les prochaines années, poussant la direction des Archives à adapter ses procédures à la prise en charge spécifique de nouveaux objets. Elle a ainsi entièrement revu, en lien avec la direction du Numérique (DNUM), la procédure de versement des boîtes mails pour s'adapter aux spécificités techniques qu'elle implique. Elle continue également à travailler activement à la mise en place de chaînes versantes, qui permettront le versement direct vers Saphir des données issues des principaux systèmes d'information du ministère, comme le logiciel Diplomatie, qui agrège l'ensemble de la correspondance diplomatique.

Enfin, la direction des Archives a adhéré en 2024 à la Digital Preservation Coalition, groupement international spécialisé dans la préservation numérique. Par cette adhésion, elle marque son souhait d'accroître encore ses connaissances et son expérience, afin d'assurer la pérennité des archives dont elle a la charge sur le très long terme.

— CAMILLE TATGER

1.2 Les Archives diplomatiques, nouveau membre de la Digital Preservation Coalition



1.1 Le système d'archivage électronique Saphir en 2024 : une année d'achèvement

En production depuis 2020, le système d'archivage électronique Saphir continue de s'enrichir de nouvelles fonctionnalités au fil des ans. En 2023, les principales nouveautés concernaient notamment les possibilités de donner accès au logiciel aux archivistes en poste en direction centrale et à l'étranger, ou encore le développement des premières briques de chaînes de versement de données essentielles dans Saphir comme l'état civil des Français à l'étranger.

L'équipe projet a poursuivi ses travaux en 2024, qui marquait la dernière année du projet avant son passage en maintenance, l'ensemble des fonctionnalités prévues ayant été produites dans l'application.

L'équipe Saphir a notamment consacré une grande partie de son année à la poursuite du chantier des chaînes versantes. La chaîne de versement de l'état civil électronique a été achevée, et est prête à être mise en route. Les travaux concernant les chaînes du registre des Français à l'étranger, et de la correspon-

dance diplomatique ont également été poursuivis, et seront achevés en 2025.

En parallèle, le chantier de refonte de certaines interfaces, dont les composants techniques devaient être mis à jour, a démarré dans le courant de l'année. Les interfaces de suivi des versements ont ainsi notamment été revues et mises à jour, dans une nouvelle version de l'outil.

Enfin, les entrées de données dans le logiciel ont également continué tout au long de l'année, portant le nombre d'objets conservés dans Saphir à plus de deux millions d'objets, de format et provenance variées : bureautique, courriers électroniques, mais aussi données issues d'applications vieillissantes du ministère. Des travaux de réflexion, concernant la possibilité de versements audiovisuels, ont également été lancés.

— CAMILLE TATGER

En juin 2024, les Archives diplomatiques ont adhéré à la Digital Preservation Coalition (Coalition de préservation numérique), groupement international qui accompagne et soutient les institutions publiques et établissements privés dans leur politique de pérennisation numérique. Outre l'accès à des ateliers, conférences et interventions spécifiques en lien avec la préservation numérique, la coalition dispose également d'une riche documentation sur la connaissance des formats informatiques, ainsi que de guides et fiches reprenant les pratiques et méthodes à observer (conversion, logiciels, métadonnées, etc.). Enfin, elle offre également des possibilités de formation et de sensibilisation auprès d'un large public.

La direction des Archives diplomatiques est la seule institution publique française, avec la Bibliothèque nationale de France, à avoir rejoint cette coalition, qui regroupe plus d'une centaine de membres répartis sur tous les continents. Groupement international et humaniste, sa vision est étroitement liée aux objectifs de développement durable des Nations Unies, avec le programme « un avenir meilleur et plus durable pour les peuples du monde d'ici 2030 », sur lesquels s'aligne également le ministère.

L'accès aux connaissances et à l'expérience acquises par tous les membres de la communauté, ainsi que les différents échanges que la direction des Archives pourra avoir avec ses membres, seront à n'en pas douter une aide précieuse pour la mise à jour de sa politique de pérennisation numérique, l'indispensable sensibilisation des agents à ces questions, et le développement des outils de préservation numérique dans SAPHIR, le système d'archivage électronique (SAE) du ministère.

— CÉDRIC LEFEBVRE

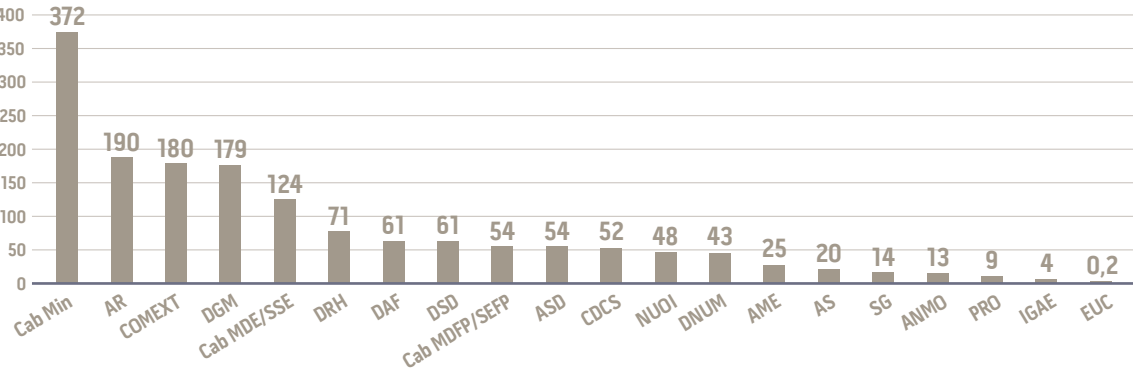
LA DIRECTION DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES EST LA SEULE INSTITUTION PUBLIQUE FRANÇAISE, AVEC LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, À AVOIR REJOINT CETTE COALITION, QUI REGROUPE PLUS D'UNE CENTAINE DE MEMBRES RÉPARTIS SUR TOUS LES CONTINENTS.

1.3 La collecte des boîtes aux lettres électroniques : une explosion quantitative

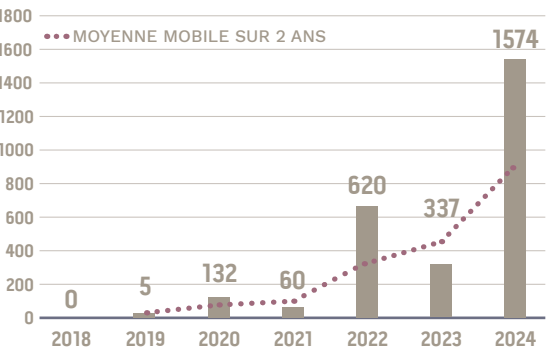
Jusqu'à l'été 2023, la collecte pro-active et exhaustive des boîtes jugées engageantes était circonscrite aux membres des cabinets et secrétariats d'État du Département. Après accord donné par la Secrétaire générale, ce dispositif s'est étendu à l'ensemble des directions franciliennes de l'administration centrale. Un audit a été réalisé avec chaque direction productrice afin de sélectionner les boîtes cibles en fonction du niveau de responsabilité exercé par leur détenteur.

Cette extension a eu pour conséquence l'arrivée d'un grand nombre de versements pour l'année 2024, qui s'explique par une application du dispositif sur une année pleine et par la dissolution de l'ensemble des cabinets du Département : départ des cabinets Colonna, Boone, et Becht en janvier-février 2024 et des cabinets Séjourné, Riester, Zacharopoulou et Barrot en septembre 2024. 93 boîtes mails des cabinets ont donc été transférées en 2024.

■ VOLUME (EN Go) DES VERSEMENTS NUMÉRIQUES VALIDÉS PAR DIRECTION EN 2024



■ ÉVOLUTION DU VOLUME (EN Go) DES VERSEMENTS VALIDÉS



De la sorte, le total des versement électroniques a quintuplé de 2023 à 2024, passant de 357 Go à 1 574 Go. L'intensification de cette activité s'est fait à effectifs constants du pôle Collecte. Les prochaines étapes viseraient à étendre cette collecte des boîtes aux lettres électroniques aux directions nantaises de l'administration centrale, puis à l'ensemble de celles des chefs de postes à l'étranger. Pour l'heure, le travail qu'impliquerait cette extension ne saurait être envisagé qu'avec la mise en place de procédures techniques industrialisées et des moyens humains appropriés.

— PIERRE GOMBERT

1.4 Les boîtes aux lettres électroniques, une procédure de collecte dédiée à des archives de nature spécifique

Sur la base d'une sélection des producteurs actée avec les services, toutes les boîtes ciblées pour 2024 ont pu être collectées, et la procédure de transfert est intégrée, en dépit d'imprévus tant techniques qu'organisationnels.

Cette collecte particulière nécessite une coopération entre trois acteurs : la direction des Archives, la direction du Numérique et la direction productrice (via son centre archives et documentation - CAD). La direction productrice identifie les boîtes à collecter en amont des départs, et la direction du Numérique effectue le transfert physique de ces boîtes mails, permettant ainsi leur futur versement.

L'essentiel de la collecte a été réalisée au moment des mouvements de septembre, ce qui a mobilisé fortement la direction des Archives et celle du Numérique, à période traditionnellement très chargée. Le travail demandé aux CAD a été adapté aux spécificités de cette collecte : une grille de réalisation d'états de versement leur a été proposée.

L'intégrité des fichiers a également dû être vérifiée systématiquement par les CAD en liaison avec les deux directions concernées, certains fichiers pouvant être corrompus. Les mails privés, qui peuvent se retrouver dans les boîtes professionnelles, ont été signalés de façon à pouvoir être supprimés au moment du transfert dans le système d'archivage électronique (SAE) Saphir.

Les spécificités des archives électroniques, et en premier lieu des boîtes aux lettres électroniques impliquent donc des points d'attention nouveaux. Archives publiques, les boîtes mails professionnelles suivent une procédure de collecte analogue à celles des archives publiques papier : réalisation d'un état de versement validé par la direction des Archives, transfert des fichiers à cette dernière. Leur caractère

électronique et surtout leur rattachement à un agent (et non à une direction : la boîte mail suit l'agent durant toute sa carrière au sein du Ministère) nécessitent cependant une procédure adaptée.

Si la mise à disposition des fichiers est une transposition électronique de la récupération des dossiers papier dans les bureaux au départ des agents, la réalisation du versement a été repensée :

- Pas de tri ni de classement par le CAD avant le versement : ces opérations, chronophages et plus complexes que pour le papier, sont réalisées après le versement.
- En conséquence de l'absence de classement, l'état de versement est réduit par rapport au papier : la description est plus globale, s'arrêtant à la liste des dossiers de la boîte mail (boîte de réception, courriers indésirables, dossiers thématiques créés par les agents), aux dates et au volume. Pas de plan de classement, ni de description fine des dossiers.

Les fichiers des versements validés sont ensuite récupérés par le pôle Archivage et Pérennisation des données numériques pour vérification de la présence de données privées avant import dans le système d'archivage électronique du ministère, Saphir. Ils devront être ensuite à terme, comme leur équivalent papier, reclassés et ouverts à la communication selon les dispositions du Code du Patrimoine.

— ALICE BEOT

ENTRETIEN *avec un usager*

Valentin Dalmayrac, assistant à la direction de la Communication et de la Presse



Quelles sont vos fonctions au sein du Ministère ?
V.D. : Je suis lauréat du concours catégorie C du Ministère. J'ai pris mes fonctions en septembre 2024 comme assistant à la direction de la Communication et de la Presse au Quai d'Orsay. Dans une équipe de trois personnes, je gère les agendas du Directeur et du Directeur adjoint, ainsi que la coordination de notre direction avec les autres départements du ministère.

Quel est votre parcours ?
V.D. : J'ai découvert le ministère par un stage de fin d'études passionnant à l'ambassade de France en Papouasie-Nouvelle-Guinée en 2015. Après deux expériences dans le secteur privé à Paris et à Turin, j'ai été agent de droit local au consulat général de France à Hong Kong et Macao de 2019 à 2024. J'y ai occupé les fonctions d'agent visas, agent polyvalent pendant la période du Covid, et enfin d'assistant comptable. Ces fonctions m'ont naturellement préparé au concours d'adjoint administratif.

« J'APPRÉCIE LA BIBLIOTHÈQUE NON SEULEMENT POUR SON LARGE CHOIX DE LIVRES, QUOTIDIENS ET PÉRIODIQUES, MAIS ÉGALEMENT POUR SA TRANQUILLITÉ ET L'AMABILITÉ DE SON PERSONNEL. »

ENTRETIEN *avec*

Alberto Da Silva Pereira, agent chargé de classement/gestion archive
- Centre des Archives diplomatiques de la Courneuve



Quelles sont vos fonctions au sein de la Direction ?
A.S.P. : En tant qu'agent CAD, mes principales fonctions consistent à gérer et classer l'ensemble des archives produites par la direction. Les tâches sont donc multiples : enregistrer les courriers, effectuer un travail de collecte interne, trier, éliminer et verser. C'est un poste qui demande une certaine autonomie et qui peut paraître solitaire. Et pourtant, échanger avec les différents départements et pôles reste essentiel afin de rester informé sur leur activité et les projets en cours.

Quel est votre parcours ?
A.S.P. : Une grande partie de mon cursus universitaire tournait autour des arts. Après une licence arts plastiques à Bordeaux, j'ai choisi de me consacrer à l'une de mes passions, le cinéma. J'ai donc entrepris de passer une licence Arts du spectacle puis de faire un Master audiovisuel et cinéma à Montpellier. Cependant, la vie étant riche en surprise, j'ai découvert le FLE (Français langue étrangère).

Poussé par l'envie de découvrir d'autres cultures, j'en ai fait mon métier et suis parti enseigner en Chine pendant 5 ans. Cette expérience m'a permis de rencontrer des agents du consulat général de France à Shanghai. Une fois de retour en France, j'ai décidé de passer le concours d'Adjoint administratif de chancellerie, intégrant ainsi la fonction que j'occupe actuellement aux Archives diplomatiques.

Quel aspect de la Direction vous surprend le plus ?
A.S.P. : Les profils des agents sont étonnamment variés, ce qui offre la chance rare de découvrir des métiers qui mobilisent autant de connaissances et de compétences. Que ce soit la collecte, le traitement, la bibliothèque ou les ateliers, j'ai pu compter sur l'expérience et l'expertise des collègues lors ma prise de poste.

« LES PROFILS DES AGENTS SONT ÉTONNAMMENT VARIÉS, CE QUI OFFRE LA CHANCE RARE DE DÉCOUVRIR DES MÉTIERS QUI MOBILISENT AUTANT DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES. »

CHAPITRE

2

LA PROTECTION DES AGENTS, DES FONDS ET DES COLLECTIONS



La direction des Archives intègre dans son plan d'action des démarches de protection matérielle des fonds et collections, qu'ils soient sur support traditionnel papier ou nativement numérique. Elles visent à préserver leur intégrité physique, depuis leur site de production, jusqu'à leur site de conservation définitive, La Courneuve ou Nantes. Ces activités vont de pair avec la protection des équipes qui ont la responsabilité de leur collecte, traitement et communication. C'est une culture de gestion du risque que nous souhaitons développer. Le contexte hybride de production d'informations engageantes conduit à une collecte numérique amplifiée en 2024, avec, notamment, la systématisation de la collecte de boîtes de messageries ciblées de l'administration centrale et une collecte papier qui reste conséquente et pour laquelle la direction des Archives doit tenir compte de données immobilières mettant en tension les sites de La Courneuve et surtout de Nantes. En témoignent l'augmentation du volume des versements validés en 2024 pour les postes (803 mètres linéaires, contre 596 ml en 2023) comme pour l'administration centrale (706 mètres linéaires, contre 570 ml en 2023). Les contraintes d'espace dans les services producteurs (déménagements, réductions d'emprises) et les projets immobiliers conduisent de fait à une augmentation continue du volume des versements d'archives très contemporaines, qu'il faut préserver sur le temps long, malgré l'intensification des destructions réglementai-

rement autorisées par les textes régissant le contrôle scientifique et technique de la direction des Archives sur les services producteurs (35 % d'augmentation du volume des destructions en postes par rapport à 2023). Face à cette situation, le pôle Conseil, Contrôle et Collecte a été amené à repenser les méthodes de collecte et de description des fonds, notamment numériques, pour les adapter aux moyens disponibles et à la nature de ce qui est collecté.

Il a fallu tenir compte aussi des situations politiques et sécuritaires tendues dans plusieurs pays, qui continuent à nécessiter l'activation de plans d'urgence. Une collaboration étroite est désormais mise en place avec la direction de la Sécurité diplomatique. Les missions de la direction des Archives (14 en 2024) ont également pour objectif d'aider les postes à gérer les risques, sécuritaires et sanitaires, liées à l'accumulation de stocks de papier. La protection des agents passe enfin par la prise en compte du risque de pollution des archives par l'amiante lorsque celles-ci ont été entreposées dans des locaux qui comportaient des matériaux amiantés. Grâce à l'affectation d'un ETP dédié et à la mise en place d'une collaboration étroite avec le Bureau solidarité, santé et sécurité au travail de la direction des ressources humaines, au moyen de réunions hebdomadaires, ce risque est à présent évalué progressivement, poste par poste, aussi vite que le permettent les moyens humains affectés et la complexité des études nécessaires.

— FRANÇOISE WATEL

2.1 Consolidation et extension de la collecte des archives courantes et intermédiaires

En amont de la chaîne archivistique, la direction des Archives assure le contrôle scientifique et technique (CST) de l'ensemble des archives détenues par la totalité des services du ministère, aussi bien en administration centrale qu'à l'étranger. Ce contrôle, essentiel car conditionnant à terme la qualité des fonds transférés, conservés puis communiqués par la direction des Archives, se décline selon plusieurs outils. Les nominations de correspondants archives ou d'agents chargés du centre archives et documentation (CAD), les tournées de l'inspection donnent lieu à chaque fois à la transmission d'états des lieux et de fiches de travail. Les plans de classement, les plans d'urgence et les états de versement sont systématiquement examinés et consolidés.

■ PROCEDURES DE COLLECTE DES ARCHIVES OPEREES DANS LES POSTES EN 2024

	Récolements	Correspondants archives	Plans d'urgence	Versements (ml)	Inspections
Afrique	11	11	3	130,2	15
Amérique	14	9	0	195,7	8
Asie	5	7	10	26,2	10
DUE	12	22	3	323,5	3
EUC	4	5	1	0,2	4
ANMO	5	3	2	127,5	8
Total	51	57	19	803,3	48

L'année 2024 a vu une très nette augmentation de la nomination des correspondants archives au sein des postes (+ 50 % par rapport à 2023) : les postes se sont désormais appropriés la dimension et le rôle du correspondant, relais majeur de l'action de la direction des Archives pour le maintien d'une gestion saine des stocks.

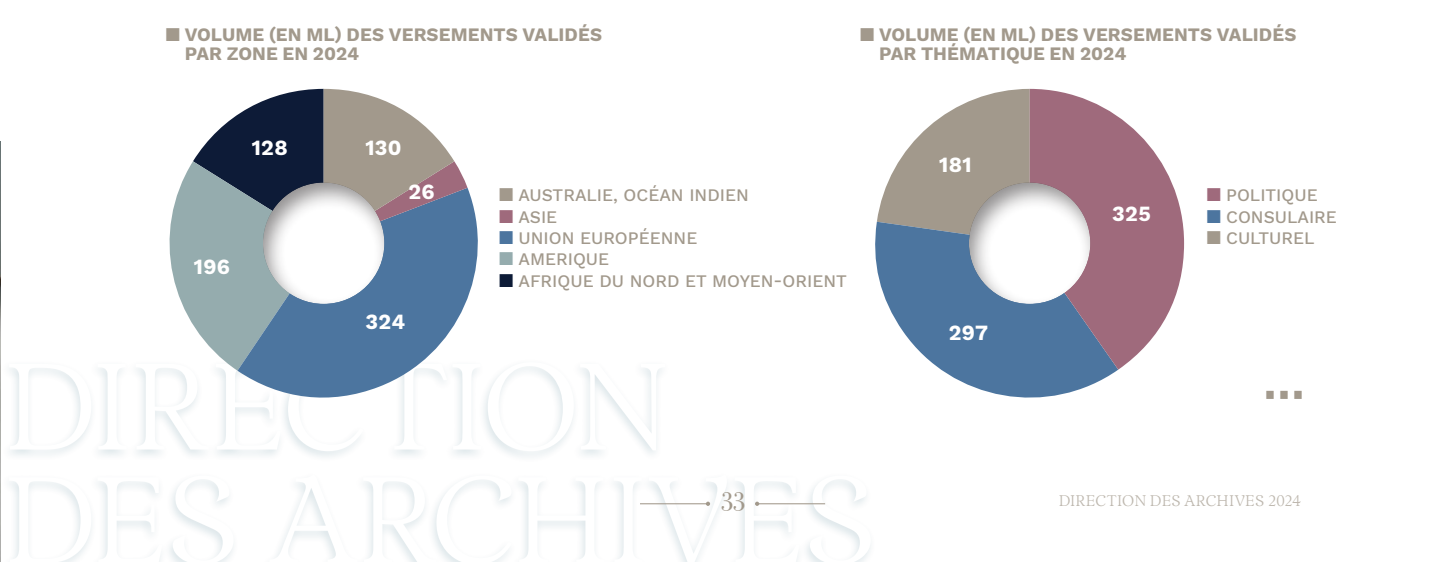
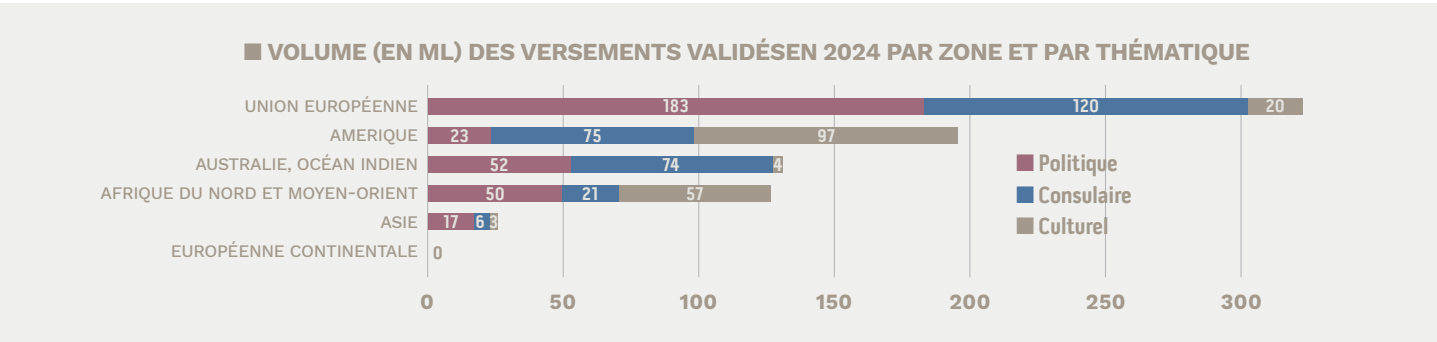
— PIERRE GOMBERT



2.2 Consolidation et accroissement de la collecte et du contrôle scientifique et technique sur les archives papier

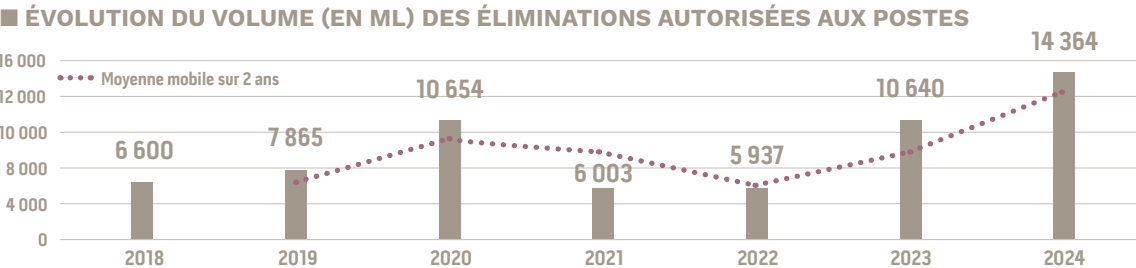
Les versements papier, même dans le cadre de plus en plus contraignant du blocage des rapatriements depuis 2019 dû à la saturation du centre des Archives diplomatiques de Nantes, présentent une très nette augmentation de 35 % par rapport aux chiffres de 2023 : 803 ml de versements ont été validés (596 ml en 2023), ce chiffre étant d'autant plus remarquable au regard de la suppression désormais effective de nombreux postes de responsables de CAD en poste. Trois zones sont particulièrement concernées :

- **Union européenne** - 323 ml (soit une augmentation de 75 %),
- **Amérique** - 196 ml (soit une augmentation de 40 %)
- **Afrique du Nord et Moyen-Orient** - 127,5 ml (soit une augmentation de 98 %).



UNE AUGMENTATION DE **35 %** DES VERSEMENTS ET ÉLIMINATIONS PAPIER EN POSTE

ENCORE PLUS SIGNIFICATIF CETTE ANNÉE EST LE CHIFFRE DES ÉLIMINATIONS PAPIER OPÉRÉES APRÈS VALIDATION RÉGLEMENTAIRE : 14,36 KML DE STOCKS ONT ÉTÉ DÉTRUITS DIRECTEMENT DANS LES POSTES À L'ISSUE DE LEUR DURÉE D'UTILITÉ ADMINISTRATIVE (DUA), SOIT UNE AUGMENTATION DE 35 % ; PARMI CES ÉLIMINATIONS, 1,37 KML L'ONT ÉTÉ DANS LE CADRE DE L'APPLICATION DE PLANS D'URGENCE, SOIT LE DIXIÈME DU TOTAL.



Les versements d'administration centrale affichent également une nette augmentation : 706 ml de versements ont été validés en 2024 (pour 570 ml en 2023). La tendance devrait se poursuivre en 2025 du fait des chantiers de déménagements affectant une grande partie des directions des sites d'Invalides et du quai d'Orsay, appelées de ce fait à opérer des chantiers de versements et d'éliminations importants. Un constat s'impose au vu de ces trois derniers résultats : contrairement à l'idée répandue du « tout numé-

rique », les stocks papiers des archives courantes et intermédiaires, loin de s'effondrer, non seulement restent stables mais continuent de croître, alors même que la production numérique, elle, explose (cf infra). Cette période-pallier, combinant l'accroissement de ces deux types de production -et ce alors que les moyens humains ne cessent de fondre- devrait s'étendre encore sur quelques années.

— PIERRE GOMBERT

LES VERSEMENTS ET ÉLIMINATIONS PAPIER EN POSTE PRÉSENTENT UNE TRÈS NETTE AUGMENTATION DE 35 % PAR RAPPORT AUX CHIFFRES DE 2023 : CONTRAIREMENT À L'IDÉE RÉPANDUE DU « TOUT NUMÉRIQUE », LES STOCKS PAPIERS DES ARCHIVES COURANTES ET INTERMÉDIAIRES, LOIN DE S'EFFONDRE, NON SEULEMENT RESTENT STABLES MAIS CONTINUENT DE CROÎTRE.



2.3 Plans d'urgence

La situation internationale tendue conduit à une multiplication des déclenchements de plan de préservation et de destruction d'urgence des archives en poste. De ce fait, la direction des Archives a renforcé en 2024 sa collaboration avec la direction de la Sécurité diplomatique (DSD) du ministère. Celle-ci est en effet chargée entre autres de suivre l'ensemble des questions de sécurité (bâtiments, gardes diplomatiques, procédures d'urgence...) du réseau diplomatique. Elle coordonne donc les actions des différentes directions du ministère dans les contextes de crise.

Le renforcement de cette collaboration avec la direction des Archives a suivi deux axes. Le premier d'entre eux est celui de la formation. Jusqu'à présent, la direction des Archives assurait la formation des agents gestionnaires courrier et archives en poste, notamment en ce qui concernait les procédures de gestion de crise. L'expérience a démontré que le fonctionnement en mode dégradé des postes diplomatiques en contexte de crise et d'évacuation devait inciter à élargir cette sensibilisation et à la présenter de manière simple et opérationnelle. La direction des Archives a ainsi pu intervenir au sein des formations des gardes de sécurité des postes mais aussi auprès des officiers de sécurité, souvent les numéros deux en poste, pour rappeler les objectifs de cette procédure et décrire les bonnes pratiques en matière d'archivage afin d'anticiper la possibilité d'une crise.

Le deuxième axe a consisté à renforcer la communication entre la DSD et la direction des Archives par le biais de réunions régulières, l'établissement conjoint de listes de postes sensibles et le partage d'analyses géopolitiques. Par ailleurs, la DSD est désormais le relais de confiance de la direction des Archives auprès des postes en situation de gestion de crise, lorsque les communications sont altérées.

Cette solide collaboration constitue une véritable plus-value pour la direction des Archives qui a ainsi pu adapter sa procédure et ajuster sa réponse aux différentes situations de crise auxquelles le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a eu à faire face cette année encore : 2 plans d'urgence ont été déclenchés en 2024. 1,4 kml d'éliminations d'archives ont été réalisées en 2024 dans le cadre de la mise en œuvre de plans d'urgence dans les postes, 88 % de celles-ci ayant été exclusivement réalisées par des postes relevant de la zone Afrique du Nord-Moyen-Orient (ANMO).

— FLORIE CROIBIER-MUSCAT

L'EXPÉRIENCE A DÉMONTRÉ QUE LE FONCTIONNEMENT EN MODE DÉGRADÉ DES POSTES DIPLOMATIQUES EN CONTEXTE DE CRISE ET D'ÉVACUATION DEVAIT INCITER À ÉLARGIR CETTE SENSIBILISATION ET À LA PRÉSENTER DE MANIÈRE SIMPLE ET OPÉRATIONNELLE.



2.4 La maîtrise du risque amiante

Un outil : le logigramme

Dans le cadre d'une démarche globale de prévention du risque de pollution des archives par des fibres d'amiante, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a conçu un outil d'évaluation de ce risque dans les archives du réseau diplomatique français à l'étranger. Ce « logigramme amiante » a été élaboré conjointement par la direction des Archives et l'Inspection Santé et Sécurité au Travail (ISST).

Il s'agit d'un outil d'analyse de l'information disponible sur les conditions de conservation des archives chez les producteurs, soit : les lieux de stockage successifs des archives ; les diagnostics amiante réalisés sur ces bâtiments ; les informations sur la réalisation de travaux dans ces mêmes bâtiments, auxquelles viennent s'ajouter les résultats de mesures d'empoussièrement sur opérateur réalisées au centre des Archives diplomatiques de Nantes (CADN) sur les archives rapatriées antérieurement.

Le logigramme propose 3 niveaux de réponse, déterminés par la mise en relation de ces informations :

- un niveau vert signifiant l'absence de facteurs de risque : les archives peuvent être traitées par le poste, puis rapatriées et communiquées ;
- un niveau orange qui indique soit la présence de facteurs de risque, soit une accumulation d'incertitudes ne permettant pas d'écarter la présence, par analyse documentaire, de fibres d'amiante : une investigation plus poussée est alors menée par la direction des Archives et une décision collégiale est prise au cas

par cas avec la conseillère de prévention et l'ISST ;

- un niveau rouge lorsqu'un risque avéré a été détecté (pollution des archives rapatriées du même poste mesurée au CADN ; présence de matériaux et produits contenant de l'amiante (MPCA) dans le local de conservation des archives ; travaux sur MPCA réalisés dans ce local sans mesure de protection adaptée) : dans ce contexte, des mesures d'air sur opérateur avec manipulation d'archives sont prescrites avant toute opération de traitement.

En 2022 et 2023, le logigramme a été mis en œuvre par la direction des Archives dans différentes situations afin d'analyser la cohérence et la pertinence de ses résultats. Ceux-ci ont été confrontés aux résultats d'une campagne de levée de doute portant sur des lots d'archives rapatriées au CADN : les résultats des mesures d'air sur opérateur avec manipulation ont été cohérents avec ceux des logigrammes.

En décembre 2023, après validation par l'administration, cet outil a fait l'objet d'une présentation en formation spécialisée ministérielle, avant d'être largement mis en œuvre en 2024 par la direction des Archives, en amont des opérations de traitement et de rapatriement des archives des postes.

— AGNÈS CHABLAT-BEYLOT
RÉGÈNE MATHERN MESNIL

ENTRETIEN avec une usagère

Mélissa Tedafi, doctorante - Nantes Université



Quels travaux de recherche menez-vous actuellement ?

M.T. : Actuellement en deuxième année de thèse en Histoire contemporaine à Nantes Université, ma recherche doctorale porte sur l'histoire de la création et du développement de l'Institut du monde arabe à Paris dans une approche diplomatique et transnationale.

Quels fonds des Archives diplomatiques et d'autres pays utilisez-vous dans ce cadre ?

M.T. : Ma recherche doctorale s'appuie principalement sur les fonds d'archives des SCAC (Services de coopération et d'action culturelle) et des ambassades françaises dans l'ensemble des États membres

de la Ligue arabe (22 pays) de Nantes. Dans une autre mesure, je m'appuie sur les fonds disponibles à la Courneuve, principalement des fonds de la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques (DGRCS) et des fonds de la Direction ANMO du MEAE. Je mobilise également des sources officielles gouvernementales et des fonds de presse arabes collectés lors de mes différents terrains de recherche dans les pays membres de la Ligue des États arabes (Koweït, Émirats Arabes Unis, Arabie Saoudite, Jordanie, Égypte et Algérie), dans lesquels j'ai également pu effectuer un certain nombre d'entretiens. Je bénéficie également du soutien des conseillers de coopération et d'action culturelle (COCAC) et des directeurs des Instituts français sur place qui me permettent d'organiser mes terrains et mes prises de contact à mon arrivée.

Comment votre travail universitaire s'articule-t-il avec l'action et la coopération scientifique françaises dans le Golfe ?

M.T. : Lauréate d'une aide à la mobilité délivrée par le Centre français de recherche de la péninsule Arabique (UMIFRE sous tutelle du CNRS et du MEAE) basé à Koweït, nous travaillons en collaboration avec l'Institut français de Koweït et l'ensemble des SCAC de la péninsule Arabique sur l'organisation de différents événements à caractère scientifique. Le Centre français de recherche de la péninsule arabe (CEFREPA) consolide également la coopération universitaire entre la France et les États du Golfe à travers l'organisation de journée d'études et de séminaires auxquels je participe activement. En 2024, j'ai été chargée par l'ambassade de France à Abu Dhabi de la réalisation d'une exposition itinérante d'Archives diplomatiques pour la célébration du jubilé des 50 ans de la coopération franco-émirienne, il a été pour moi l'occasion de mettre en valeur des fonds d'archives de Nantes et de la Courneuve.

PROPOS RECUEILLIS PAR
— ERIC LECHEVALLIER

ENTRETIEN *avec*

Matthieu Janody, Agent chargé de classement/gestion archives
- Centre des Archives diplomatiques de la Courneuve



Matthieu Janody, quelles sont vos fonctions au sein de la direction des Archives diplomatiques ?

M.J. : Je suis chargé de traitement de fond d'archives. Mon travail consiste donc à reconditionner et à classer des papiers d'agent issus de ce qu'on appelle ici des archives privées. Il s'agit de papiers et de dossiers personnels d'anciens agents ou de ministres, entrés dans nos collections. Je me souviens notamment d'avoir eu à traiter un fond très intéressant, celui de Louis Marin, ministre des Affaires étrangères sous la III^e République, député de Meurthe-et-Moselle et créateur de la Commission des Archives diplomatiques. Par ailleurs, je travaille en salle de lecture, en assurant deux permanences par semaine. Il s'agit ici de communiquer des documents d'archives demandés par les usagers puis de les ranger ensuite, ce qui implique donc un travail de manutention. Enfin occasionnellement, je prépare des chantiers de numérisation en réalisant des numérisations dans notre studio d'enregistrement.

Quel est votre parcours ?

M.J. : Mon parcours est un peu atypique. Après une licence de musicologie, je me suis redirigé vers les archives à travers un Master à Paris XIII. J'ai réalisé de nombreuses missions aussi bien, par exemple, au sein du centre des archives du ministère de l'Économie et des finances à Savigny-le-Temple, que pour la fondation de Saint-Gobain.

Quel aspect de la Direction vous surprend le plus ?

M.J. : La variété des parcours des agents m'étonne toujours. On croise ici des diplomates, des archivistes, d'autres collègues avec des parcours atypiques. La vie au centre des Archives diplomatiques de la Courneuve permet également des moments de convivialité et de se rencontrer entre collègues de différents départements.

PROPOS RECUEILLIS PAR
— FRANCK HURINVILLE

« LA VARIÉTÉ DES PARCOURS DES AGENTS M'ÉTONNE TOUJOURS. ON CROISE ICI DES DIPLOMATES, DES ARCHIVISTES, D'AUTRES COLLÈGUES AVEC DES PARCOURS ATYPIQUES. »

2.5 Sceller les traités : relations diplomatiques et sigillaires du Moyen Âge au XIX^e siècle

Dans le prolongement du partenariat pluriannuel initié avec le programme de recherche SIGILLA (Ecole Pratique des Hautes Etudes) en 2021, les Archives diplomatiques ont coorganisé à La Courneuve les 14 et 15 novembre 2024 un colloque international afin de dresser et partager le bilan du travail d'identification et de recherche entrepris sur la collection des traités, dont les actes et les sceaux en particulier sont peu connus, y compris du monde universitaire. Le programme SIGILLA est lié à l'élaboration d'une base de données du même nom sur les sceaux dans les archives en France. Cette manifestation a permis de replacer ce travail dans une perspective plus vaste en nouant des liens avec des services d'archives français ou étrangers disposant de collections similaires à celle des Archives diplomatiques. Le colloque a réuni une cinquantaine de participants, spécialistes de la sigillographie et des relations internationales, étudiants et archivistes exerçant au sein des Archives de la Ville de Neuchâtel et de l'Archivio di Stato de Turin. Les contributions ont permis d'aborder aussi bien des séries d'accords comparables à la collection française que des cas particuliers illustrant la complexité de l'histoire artistique et diplomatique portée par les sceaux. En mettant en avant la dimension matérielle de la collection des traités, dont l'ensemble des sceaux a été recensé et catalogué sur la base de données SIGILLA, les Archives



diplomatiques se rapprochent de disciplines et de communautés de recherche peu présentes au sein de son public et qui permettent de leur donner davantage de visibilité auprès des experts et sur internet. Ce colloque ne clôt par le partenariat avec SIGILLA mais annonce d'autres développements, notamment sur l'étude d'autres aspects matériels des traités et le réexamen futur de certains documents emblématiques récemment mis en lumière par les commémorations nationales.

— GUILLAUME FRANTZWA



LA CAPTATION VIDÉO INTÉGRALE DU COLLOQUE A ÉTÉ ASSURÉE PAR LES ATELIERS DES ARCHIVES ET SE TROUVE EN LIGNE SUR LA CHAÎNE YOU TUBE DE L'INSTITUTION.



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE COLLOQUE.

2.6 Collections audiovisuelles et conservation des supports photochimiques

Le Centre des Archives diplomatiques de La Courneuve conserve une collection audiovisuelle, constituée en 1982 par des entrées d'origines diverses et alimentée par quelques milliers de supports photochimiques (16 et 35 mm), magnétiques (VHS, Umatic, Betacam) et numériques d'images animées et de sons déposés ou versés à la direction des Archives par les services d'administration centrale, les postes, les opérateurs du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ainsi que des personnalités privées. Les séries *Chroniques de France*, *Aujourd'hui en France* et *Bonjour Berlin*, commandées par le Département entre 1960 et 1980 à des réalisateurs renommés sur des marchés conclus entre le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), opérateur du Ministère de la Culture agissant pour le compte de l'État, et différentes sociétés de production privées en constituent la partie la plus emblématique. S'y ajoutent plusieurs ensembles plus modestes, acquis par voie extraordinaire, le plus souvent entrés en collection en accompagnement des papiers dit « d'agents », donnés par les diplomates ou leurs familles.

Depuis 2019, le pôle des collections spécialisées a lancé un vaste chantier de reprise de l'ensemble de la collection audiovisuelle, destiné à identifier les supports tant d'un point de vue juridique que documentaire, à améliorer ses conditions de conservation, conformément à la convention générale de dépôt signée dès 2002 avec les Archives françaises du film, aujourd'hui Direction du patrimoine cinématographique du Centre national du Cinéma (CNC), et à les numériser pour les rendre accessibles au public avec une mise en ligne pour objectif final.

Étape importante de ce chantier, la direction des Archives a déposé en 2024 auprès de l'actuelle direction du Patrimoine du CNC un ensemble de 1 018 titres constitués d'éléments photochimiques 16 mm et

35 mm, en vue d'assurer leur conservation dans des conditions optimales. Ce dépôt, strictement encadré d'un point de vue sanitaire (mise à l'écart des supports atteints du « syndrome du vinaigre », prélèvements surfaciques en vue d'écarter la présence d'amiante), vise à pérenniser la conservation de supports sensibles au climat. Les titres rejoindront après traitement le catalogue des films consultables à Bois d'Arcy, dans les locaux du CNC.

La direction des Archives continue de conserver à La Courneuve les éléments 16 mm et 35 mm acétate et magnétique issus des fonds privés Hélène Hoppenot, Jacques Baeyens, Henri Froment-Meurice et Roger Seydoux, du Bureau de liaison des agents de coopération technique (BLACT) du ministère de la Coopération, ainsi que les éléments de montage des projets *Lac Noir*, *Le Retour* et *Brise Glace* déposés en 1997 par Pascal-Emmanuel Gallet (direction de l'Action audiovisuelle extérieure).

Un travail de récolement s'engage en 2025 sur les quelques 3 000 supports magnétiques commerciaux (K7, U-Matic, Bétacam, VHS) et numériques (DVD) qui complètent la collection.

— ALINE PIGHIN

DEPUIS 2019, LE PÔLE DES COLLECTIONS SPÉCIALISÉES A LANCÉ UN VASTE CHANTIER DE REPRISE DE L'ENSEMBLE DE LA COLLECTION AUDIOVISUELLE.

CI-CONTRE : VUE DU DÉPÔT FILMS EN 2024 AVANT LA PRISE EN CHARGE DES COLLECTIONS



DIRECTION
DES ARCHIVES

2.7 Une acquisition exceptionnelle, le journal du séjour d'un ancien diplomate aux États-Unis auprès de Joseph Bonaparte



La direction des Archives a acquis en 2024 un ensemble de papiers relatifs au voyage de l'ancien diplomate André-François Miot, comte de Mélito, aux États-Unis, pendant un an, en 1825-1826. Il s'y rend à l'appel de Joseph Bonaparte avec lequel il s'est lié d'amitié pendant sa carrière qui l'a mené aux postes de commissaire des relations extérieures sous le Directoire, de ministre plénipotentiaire à Florence et dans le Piémont, et de conseiller d'État. Auprès de Joseph Bonaparte, il devient ministre de l'intérieur à Naples, puis intendant de sa famille à Madrid. Celui-ci le presse de le rejoindre à Point Breeze dans le New Jersey, domaine où il s'est retiré après les Cent-Jours. Miot de Mélito s'y décide et commence son périple en quittant Paris le 23 juin 1825. Après une traversée qui dure plus d'un mois, il débarque à New York pour retrouver le frère de l'empereur déchu. Son journal tenu fidèlement sur près de 500 pages est un témoignage précieux des impressions produites par le pays sur le visiteur français qui se montre curieux et attentif à de nombreuses questions. Il n'ignore rien de l'actualité politique américaine ou internationale grâce à la lecture de

nombreuses gazettes dont il insère les coupures dans son manuscrit, apprenant ainsi la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti par le roi de France ou l'action de Bolivar au Pérou. Il se documente abondamment sur les institutions, le commerce, les religions, la société mais aussi la nature. Autre fait remarquable, Miot de Mélito lit attentivement les derniers ouvrages de socialistes britanniques et en rend compte : ainsi du pamphlet de John Gray sur le capitalisme, ou encore les écrits de Robert Owen avec lequel il échange même lorsque celui-ci passe à Point Breeze, avant de tenter une expérience utopique dans l'Indiana. Il tire profit de la personnalité de Joseph Bonaparte pour rencontrer d'autres exilés français : son ancien collègue au Conseil d'État, Réal, le général Simon Bernard, ou encore Charles Lucien Bonaparte qui lui offre son ouvrage de référence sur l'ornithologie américaine à Bordentown. Miot porte en effet un intérêt très soutenu aux publications récentes de naturalistes (comme Charles Waterton), surtout à la botanique, identifiant inlassablement dans ses promenades les plantes qu'il découvre et dont des spécimens séchés parsèment le journal. Il a visité nombre de villes telles que Philadelphie, Baltimore, Washington... Les mémoires de Miot furent publiés en 1858 sans toutefois cette séquence américaine, jugée dépassée par les évolutions importantes du territoire en trente ans ; mais le consul John Bigelow assurait déjà en 1866 que ce journal « méritait publicité » : c'est ce que vise son acquisition par une institution publique.

— CLÉMENT NOUAL



ENSEMBLE DE PAPIERS RELATIFS AU VOYAGE DE L'ANCIEN DIPLOMATE ANDRÉ-FRANÇOIS MIOT, COMTE DE MÉLITO, AUX ÉTATS-UNIS, PENDANT UN AN, EN 1825-1826

ENTRÉES EXCEPTIONNELLES À LA BIBLIOTHÈQUE DIPLOMATIQUE

Achats

En 2024, la Bibliothèque a acheté en salle des ventes huit ouvrages pour enrichir le fonds ancien. Parmi eux, cinq ouvrages proviennent de la collection de l'ambassadeur Henri Hoppenot et son épouse Hélène, mise en vente le 30 mars à Paris. Ces titres et leur dédicace désormais consultables illustrent les relations privilégiées du couple avec des écrivains, surtout Paul Claudel :

- *Le pain dur*, Paul Claudel, Paris : NRF, 1918 (AE 493).
- *Sainte-Geneviève*, Paul Claudel, Tokio : Chinchiocha, 1923 (AE 496).
- *À travers les villes en flammes*, Paul Claudel, Paris : Gallimard, 1924 (AE 494).
- *Cinquantenaire de Paul Claudel*, Henri Hoppenot, Rio de Janeiro, Besnard, 1918 (AE 495).
- *Feuilles de température*, Paul Morand, Au sans pareil, 1920 (AE 492).

Restitution

Le 14 juin, un exemplaire de l'Atlas topographique des environs de Paris par Coutans et Picquet (1836) a fait l'objet d'une restitution aux Archives diplomatiques. Il portait des marques d'appartenance à la Bibliothèque et avait été identifié dans le catalogue d'une vente aux enchères organisée à Liège. La bonne collaboration entre le Département et le libraire ont permis le retour du volume dans les collections du ministère. Selon toute vraisemblance, il avait été soustrait aux collections pendant la Seconde Guerre mondiale.

— LIONEL CHÉNÉDÉ

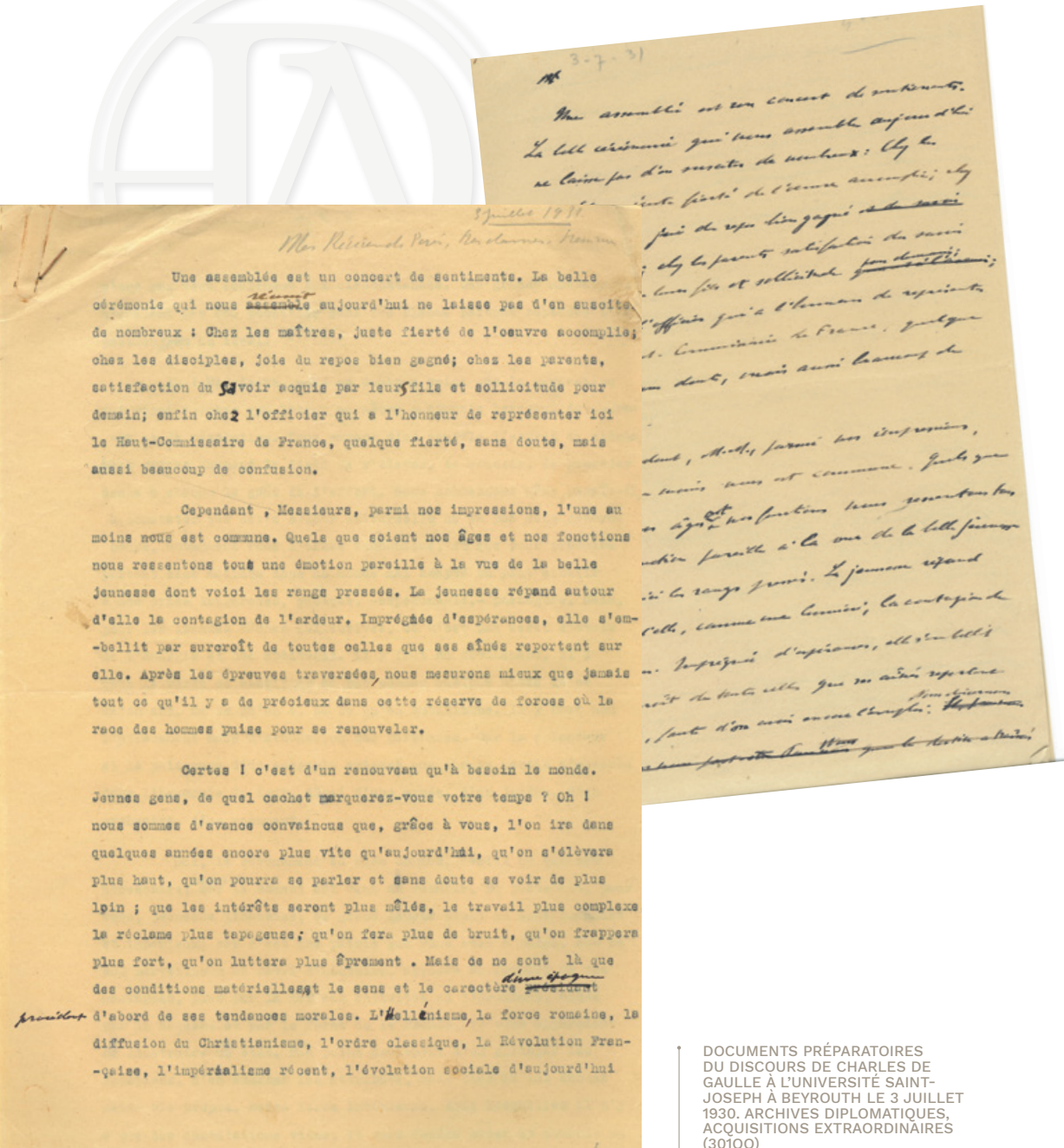
EN 2024, LA BIBLIOTHÈQUE A ACHETÉ EN SALLE DES VENTES HUIT OUVRAGES POUR ENRICHI R LE FONDS ANCIEN.

2.8 De Gaulle au Liban

L'amiral Philippe de Gaulle s'est éteint en mars 2024, à l'âge de 102 ans. Dans le cadre de sa succession, de nombreux souvenirs liés à son père Charles de Gaulle étaient mis aux enchères chez Artcurial, le 16 décembre 2024. Si les documents proposés ne portaient pas principalement sur les Affaires étrangères, les Archives diplomatiques se sont associées à la vaste coordination qui a réuni plusieurs institutions publiques dont les Archives nationales, la Bibliothèque nationale de France et le service historique de la Défense, dans l'objectif d'acquérir et valoriser les documents les plus importants. Motivé par la conservation des archives du mandat français en Syrie-Liban, fonds majeurs des Archives diplomatiques, le choix de la direction s'est porté sur un discours prononcé pour la distribution des prix à l'université Saint-Joseph de Beyrouth, le 3 juillet 1931. Le commandant Charles de Gaulle est en effet affecté à l'État-Major des Troupes du Levant de 1929 à 1931. Représentant le haut-commissaire Henri Ponsot, l'officier prononce un discours dont on conserve le manuscrit et le tapuscrit préparatoires, où il évoque l'ardeur de la jeunesse et les espérances qu'elle nourrit. Exprimant toute la confiance qu'il place

en elle, il soulève les défis auxquels elle sera confrontée, qu'ils soient économiques, dans un contexte où les effets de la crise de 1929 se font ressentir, politiques ou moraux. Charles de Gaulle appelle ainsi de ses vœux à la construction d'un État pour la République libanaise « *lie à la France par toutes les voies de l'esprit et du cœur* ». Laissons-lui la parole :
« *Oui, le dévouement au bien commun, voilà ce qui est nécessaire, puisque le moment est venu de rebâtir. Et justement, pour vous, jeunesse libanaise, ce grand devoir prend un sens immédiat et impérieux ; car c'est une patrie que vous avez à faire. Sur ce sol merveilleux et pétri d'histoire, appuyés au rempart de vos montagnes, liés par la mer aux activités de l'Occident, aidés par la sagesse et par la force de la France, il vous appartient de construire un État. Non point seulement d'en partager les fonctions, d'en exercer les attributs, mais bien de lui donner cette vie propre, cette force intérieure, sans lesquelles il n'y a que des institutions vides.* »

— CLÉMENT NOUAL



DOCUMENTS PRÉPARATOIRES DU DISCOURS DE CHARLES DE GAULLE À L'UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH À BEYROUTH LE 3 JUILLET 1930. ARCHIVES DIPLOMATIQUES, ACQUISITIONS EXTRAORDINAIRES (30100)

DIRECTOR
DES ARCHIVES

L'UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH DE BEYROUTH VERS 1920. ARCHIVES DIPLOMATIQUES, COLLECTION ICONOGRAPHIQUE (A003977)



2.9 Les Missions archives dans le réseau des postes à l'étranger

La direction des Archives diplomatiques envoie tous les ans des agents en mission sur le terrain auprès des postes accusant un arriéré important de traitement de ses archives, confrontés à des problématiques bâtimentaires entraînant saturation de leurs espaces de conservation ou encore à une réduction de leurs effectifs induisant la raréfaction de la fonction Archives. La réalisation d'une mission doit inclure un récolement des archives conservées in situ, la reprise du tri réglementaire et du classement si nécessaire ; la mise en place de versements, et une formation de terrain pour les agents, titulaires ou vacataires de renfort : ce sont eux qui assurent ensuite la poursuite des travaux enclenchés pendant la mission jusqu'à leur bonne fin à court ou à moyen terme : versements, éliminations notamment.

En 2024, ont pu être réalisées 14 missions par la direction des Archives, dont 6 dans la zone Afrique (Djibouti, Lagos, Moroni, Kampala, Brazzaville et Abidjan), 3 dans la zone Amérique (San Francisco, Lima et Chicago), 3 en zone Union européenne (Sofia, Madrid et Ljubljana), 2 en Asie (New Delhi, Wellington) et une dans la zone Afrique du Nord et Moyen-Orient (ANMO) (Manama), les priorités en termes de versement, ayant été données à la résorption de stocks papier relevant des secteurs :

- culturels (Lima, Djibouti, Moroni et Abidjan)
- politiques (Kampala, Manama, Wellington, Sofia et Ljubljana)
- consulaires (Lagos, Brazzaville, San Francisco et Chicago).

— PIERRE GOMBERT
EMMANUELLE JOUINEAU



AMBASSADE DE FRANCE À MORONI :
SALLE DE CONSERVATION DES
PIÈCES D'ÉTAT CIVIL PRODUITES
DEPUIS L'INDÉPENDANCES DES
COMORES.



AMBASSADE DE FRANCE À MORONI : SALLE D'ARCHIVAGE
INTERMÉDIAIRE DES DOSSIERS DE VISAS.
LES CAMPAGNES D'ÉLIMINATION RÉGLEMENTAIRES
PERMETTENT DE RÉOCCUPER CHAQUE ANNÉE
UNE PARTIE DES CAPACITÉS DE STOCKAGE DE CE LOCAL.



AMBASSADE DE FRANCE À MORONI :
DOSSIERS NOMINATIFS DE
L'INSCRIPTION CONSULAIRE ABÎMÉS
APRÈS L'INONDATION DE MAI 2024.
ILS ONT ÉTÉ ÉLIMINÉS DURANT LA
MISSION.

UN EXEMPLE DE MISSION : MORONI, 4-12 NOVEMBRE 2024

Programmée à la demande du poste, qui, ces dernières années, a été contraint de supprimer des espaces d'archivage intermédiaire, sa mise en œuvre a été renforcée par deux facteurs essentiels pour comprendre les besoins de cette ambassade pour la sécurité de ses dossiers papier. En premier lieu, l'important volume de dossiers ouverts chaque année par le consulat de Moroni, devenu en 2023 l'unique guichet français après la fermeture de l'antenne d'Anjouan ; plus de la moitié relèvent d'affaires litigieuses sur la circulation des personnes et les questions de nationalité française, et ne peuvent être clos rapidement ; tandis que les pièces d'état civil produites depuis l'indépendance des Comores en 1975 (l'archipel était jusque-là un territoire français d'outre-mer) doivent être conservées sur place durant un siècle avant leur rapatriement définitif au centre des Archives diplomatiques de Nantes (CADN). Cette activité consulaire, dans un contexte diplomatique sensible entre la France et l'Union des Comores, et alors que la coopération bilatérale porte notamment sur la création de l'état civil des Comoriens par les autorités du pays, nécessite aujourd'hui la réorganisation des locaux d'archivage de l'ambassade pour la

protection de ces volumes importants de données nominatives. L'autre caractéristique du poste est son implantation géographique : les bâtiments du domaine, aménagés sur le territoire volcanique de l'île de Grande Comore (N'Gazidja) doivent supporter les effets du dérèglement climatique dans l'Océan Indien, où l'allongement de la saison de mousson et l'aggravation de l'intensité des cyclones produisent de nombreuses pluies torrentielles, sur un sol en déclivité ne pouvant retenir l'eau de pluie. Plusieurs locaux d'archivage installés en entresol ont subi en mai 2024 une inondation aux lourdes conséquences, puisqu'un tiers des dossiers historiques de l'inscription consulaire des Français aux Comores ont été détruits. Le taux élevé et permanent d'hygrométrie dans l'air ambiant (l'« eau atmosphérique ») contribue aussi à la détérioration du papier. Outre la réalisation sur place d'éliminations réglementaires d'archives, la mission a permis de préciser les différents risques auxquels sont exposées les flux et volumes d'informations stockées sur place, et de déterminer les actions prioritaires à entreprendre pour améliorer le fonctionnement des services face à ces problématiques très concrètes.



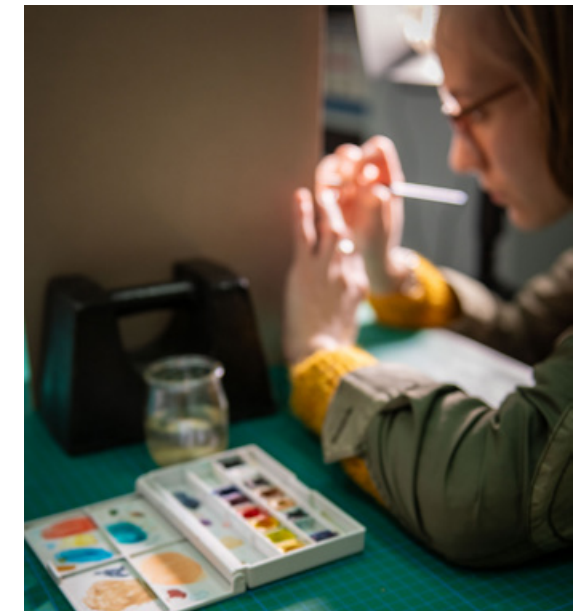
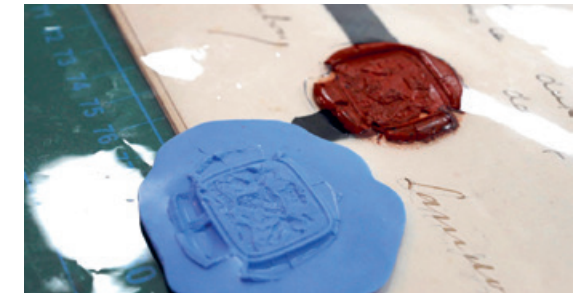
2.10 Vrai, Faux : Conception de fac-similés de documents patrimoniaux des Archives diplomatiques

La création de fac-similés de documents patrimoniaux vise à produire des reproductions fidèles de pièces originales, destinées à être présentées au public, exposées, lorsque les contraintes de conservation ne permettent pas le prêt d'un document original, et, dans certains cas, offertes.

Afin de répondre à la demande, les ateliers de numérisation et de restauration réunissent conjointement, depuis 2024, l'ensemble des savoir-faire assurant la qualité du résultat final. Ce travail minutieux, nécessitant des compétences techniques, de l'observation et

de la dextérité, débute à l'atelier de numérisation, qui procède aux prises de vues photographiques du document original avec des conditions de lumière maîtrisée et l'utilisation de mires de calibration colorimétrique, pour garantir la justesse des couleurs. Une attention particulière est portée à la planéité du document ainsi qu'à l'uniformité de la lumière pour un rendu identique entre le document original et le fac-similé.

Une fois les clichés capturés, une phase de retouche est nécessaire, les éventuelles distorsions optiques et la colorimétrie sont ajustées. Une impression sur un



support papier proche de celui d'origine est fait en utilisant le profil ICC du papier et de l'imprimante pour obtenir une correspondance optimale entre l'écran et le tirage. Après l'impression, en fonction des typologies des documents originaux qui peuvent être des télégrammes, des documents scellés ou cachetés, de simples feuillets, l'atelier de restauration procède à des interventions lors de la mise en forme et du façonnage physique du fac-similé : retouches couleurs traditionnelles, vieillissement des matériaux, réalisation des altérations (plis, tâches, trous...), couture à l'identique,

création des sceaux ou des cachets par moulages, etc. L'illusion presque parfaite qui est ainsi atteinte oblige, pour des motifs d'honnêteté et de déontologie, à différencier la copie de l'original en apposant sur celle-ci la mention « Fac-similé ».

— QUENTIN DUFOUR
NOA TARDIVET
PATRICIA COSTE

2.11 10 ACQUISITIONS REMARQUABLES DES 15 DERNIÈRES ANNÉES

— JEAN-PHILIPPE DUMAS
CLÉMENT NOUAL

La direction des Archives du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a poursuivi durant ces quinze dernières années sa politique de collecte par voie extraordinaire des fonds constitués emblématiques des grandes personnalités de la diplomatie et des grandes négociations internationales, au rythme d'environ 30 ou 40 entrées par an.

Les acquisitions se font sur marché public, grâce à un budget compris entre 20 et 40 K€ par an, mais aussi par don, en exploitant les contacts étendus de l'Association des amis des Archives diplomatiques, de la Société d'histoire générale et d'histoire diplomatique, le réseau diplomatique, mais aussi les témoins sollicités dans le cadre des campagnes d'archives orales et les chercheurs, qui peuvent être en relation avec

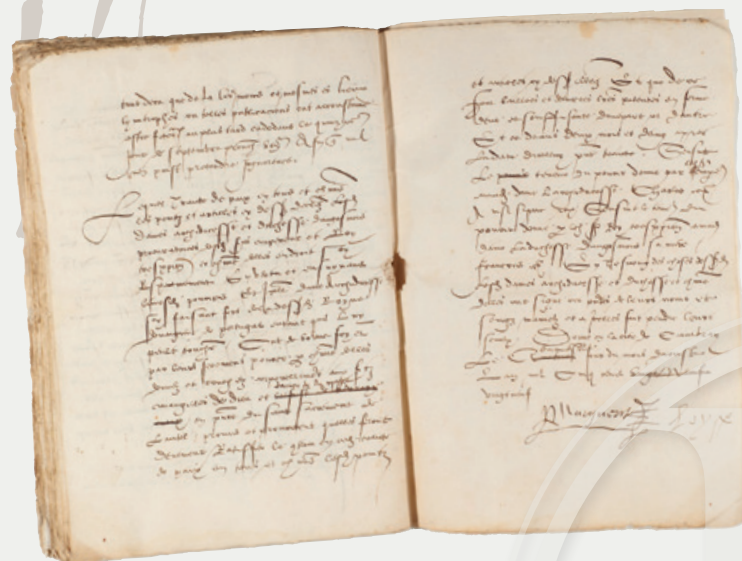
des détenteurs de fonds. On note aussi l'importance de restitutions, faisant suite à des revendications de documents passés en vente sur le marché ou à des signalements de commissaires-priseurs portant sur des documents repérés au cours d'inventaire. L'Association des amis des Archives diplomatiques contribue sur ses fonds propres aux acquisitions pour des montants allant jusqu'à 20 K€.

XVI^e SIÈCLE

Chartrier de Villebon (508PAAP)

Le chartrier de Villebon est un des rares fonds de secrétairerie d'État du XVI^e siècle. Il comprend environ deux cent cinquante documents d'archives provenant de la famille de L'Aubespine, diplomates au service de François I^{er} et Charles IX. On y trouve notamment une minute du traité de Cambrai du 3 août 1529.

VOLUME : 0,3 ML MODALITÉ : ACHAT ET RESTITUTION DATE : 2019

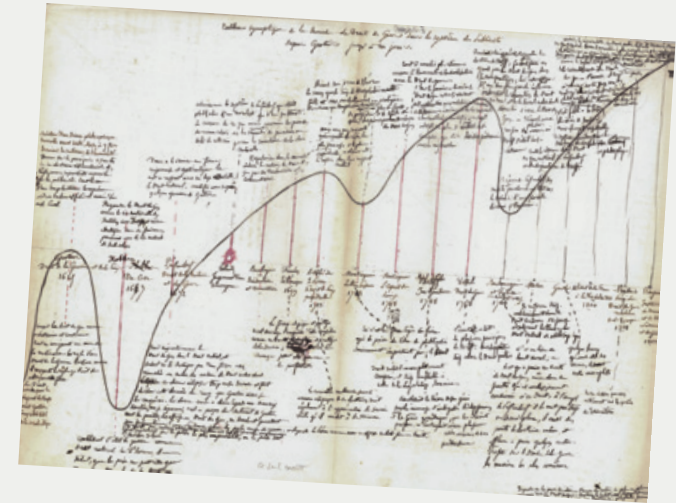


DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE

Papiers d'Hauterive (472PAAP)

Principal collaborateur de Talleyrand, Alexandre Maurice d'Hauterive a rédigé sous la conduite du grand ministre un volume célèbre, L'État de la France à la fin de l'an VIII, publié anonymement en 1800. Le fonds contient ses mémoires inédits et des papiers de son petit-fils, Maurice, précurseur du droit des gens.

VOLUME : 1 ML MODALITÉ : DON DATE : 2013-2019



Papiers Louis Adrien Cochelet (514PAAP)

Louis Adrien Cochelet a occupé le poste stratégique de consul général à Alexandrie à l'époque où la France, sous l'impulsion du maréchal Soult, pousse l'Égypte de Mehmet Ali à devenir indépendante du pouvoir ottoman.

VOLUME : 1,50 ML MODALITÉ : DON DATE : 2020

III^e ET IV^e RÉPUBLIQUE

Papiers Montebello (467PAAP)

Il s'agit des papiers de l'ambassadeur Gustave de Montebello, artisan de l'alliance franco-russe, mais aussi de sa famille, dont son épouse Madeleine, apparentée à Léon Say et aux familles Cheuvreux et Salignac-Fénelon.

VOLUME : 5,17 ML MODALITÉ : DON DATE : 2011-2024



Papiers Henri et Hélène Hoppenot (270PAAP)

Collaborateur de Saint-John Perse quand il est secrétaire général des Affaires étrangères, rallié au général de Gaulle, Henri Hoppenot est au cœur de toutes les grandes négociations de la III^e et de la IV^e République. Le fonds donné en 2025 provient de son petit-fils, installé à Los Angeles. Il comprend le journal de son épouse (qui a fait l'objet d'une édition) et des archives sur la vie mondaine et littéraire du couple, ami des Paul Claudel, Blaise Cendrars, Pablo Picasso ou encore Alexandre Calder.

VOLUME DU SUPPLÉMENT : 3 ML MODALITÉ : DON DATE : 2025



Académie diplomatique internationale (500PAAP)

Créée en 1926, l'Académie diplomatique internationale constitue une société emblématique de « l'esprit de Locarno » développé par le ministre Briand. Elle s'est consacrée à l'étude et l'analyse des relations internationales, jusqu'à sa dissolution en 2018.

VOLUME : 39 ARTICLES DANS 35 BOÎTES, SOIT 11,9 ML. MODALITÉ : DON DATE : 2018

V^e RÉPUBLIQUE

Papiers André Traveret (459PAAP)

Diplomate, André Traveret est un des plus grands spécialistes de la Chine de Mao et du Japon. Ses archives, composées de documentation, de photographies et de bandes magnétiques, ont été données par ses enfants en 2009. Son œuvre photographique, conservée entièrement à La Courneuve, a fait l'objet d'une exposition au Jeu de paume (Tours) en 2024.

VOLUME : 24 ML MODALITÉ : DON DATE : 2009



Échanges franco-allemands (480PAAP)

Association visant à promouvoir les relations avec la R.D.A., les Échanges franco-allemands ont donné à la Courneuve un fonds très riche sur les relations sociales et culturelles entre les deux pays, parmi lequel plus d'une centaine de tirages originaux de Willy Ronis.

VOLUME : 13,9 ML MODALITÉ : DON DATE : 2014



Papiers Roland Dumas (519PAAP)

Les archives politiques de l'ancien ministre Roland Dumas, parmi lesquels ses albums photographiques, ont été prises en charge avant son décès en 2024, conjointement avec les Archives nationales. Elles sont aujourd'hui en cours de numérisation.

VOLUME SANS LES PHOTOGRAPHIES : 15 ML MODALITÉ : DON DATE : 2021

Papiers Bernard Bajolet (499PAAP)

Ambassadeur de France, spécialiste du Moyen-Orient et des pays arabes, ancien directeur général de la Sécurité extérieure, Bernard Bajolet a remis des archives illustrant sa riche carrière notamment par une abondante collection photographique.

VOLUME : ENVIRON 1,6 ML MODALITÉ : DON DATE : 2018-2022

CHAPITRE

3

RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC



Le nouveau plan d'action des Archives de France met fortement l'accent sur l'impératif de se rapprocher de tous les types de publics et de repenser les interactions entre les services d'archives et leurs usagers, notamment au plan des outils numériques. Dans ce même esprit, les Archives diplomatiques ont fait de cet objectif un axe à part entière de leur propre plan d'action pour les prochaines années. L'enjeu est de parvenir à renouveler les publics fréquentant les archives et les méthodes de travail des agents en garantissant la stabilité et la continuité des missions et des activités existantes. L'année 2024 a été consacrée en conséquence à deux tâches : le renforcement d'un volant d'actions classiques, et la mise en œuvre d'innovations destinées à rapprocher les publics, quels qu'ils soient, des manifestations et des ressources mises à disposition par la direction des Archives sur place ou en ligne. Le contexte de cette année, centrée sur les Jeux Olympiques, a toutefois imposé la fermeture du site de La Courneuve durant une partie de la période estivale, ce qui a affecté les chiffres de fréquentation du site, mais n'a pas eu d'impact sur la dynamique de renouvellement et d'élargissement. Une partie du public empêché d'accéder au bâtiment de La Courneuve semble même s'être reporté sur celui de Nantes, dont la fré-

quentation a battu un record en 2024 avec une hausse importante du lectorat pendant l'été précisément. Au plan des ressources en ligne, la Bibliothèque a progressé sur plusieurs projets, tant sur le plan des ouvrages numérisés que de la modernisation de ses outils, et cet effort rejoint celui entamé pour le remplacement d'autres bases de données (images, traités), toujours en chantiers. La direction s'est également dotée d'une nouvelle démarche simplifiée en ligne pour permettre aux lecteurs de s'inscrire à distance, sans attendre leur venue sur site. Cette initiative devrait permettre à l'avenir de fluidifier les visites des chercheurs et de mieux connaître leurs besoins. Concernant l'accueil sur site, la hausse globale du lectorat s'accompagne d'un net élargissement de l'offre pédagogique, qui couvre à présent toutes les classes de la maternelle à l'université, sans compter le succès confirmé du concours des jeunes ambassadeurs et ambassadrices, dont l'importance nationale acquise en 2023 s'est confirmée et renforcée grâce au soutien des recteurs académiques. Afin de toucher un public plus étendu, la direction des Archives s'est enfin associée à l'Académie diplomatique et consulaire en 2024 pour instituer un Prix littéraire du Quai d'Orsay, dont la première remise est intervenue en 2025.

— GUILLAUME FRANTZWA

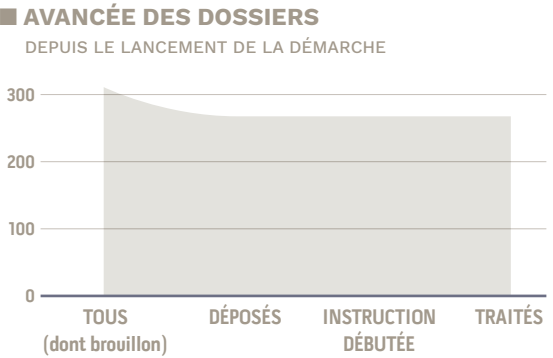
3.1 Démarche simplifiée d'inscription en ligne : un service supplémentaire pour les lecteurs de La Courneuve et la salle de lecture



En septembre 2024, la demande en ligne de la carte de lecteur a été ouverte sur le portail interministériel Démarches simplifiées. Il s'agit de la deuxième opération de « démarche simplifiée » ouverte par les Archives diplomatiques après celle relative aux demandes d'actes d'état civil consulaire de plus de 100 ans ouverte en septembre 2023. L'objectif visé est de permettre aux lecteurs / lectrices quel que soit leur nationalité, de pouvoir préparer leur demande de carte en amont de leur visite. En donnant toutes les informations utiles à l'inscription en amont, le compte lecteur peut être créée avant la venue en salle de lecture de La Courneuve. Une fois le compte créé, la carte de lecteur / lectrice peut être remise dès

que la personne se présente à l'accueil / inscription des lecteurs. Pour des raisons de sécurité, la photo apposée sur la carte est faite sur place avant impression de la carte. Depuis l'ouverture de la démarche, plus de 300 demandes ont été déposées et traitées. Le délai de traitement est de douze heures en moyenne. Toutes les demandes déposées sont traitées dans la journée pendant la semaine. Pour la salle de lecture, la démarche simplifiée permet d'avoir des comptes lecteurs mis à jour régulièrement puisque la démarche permet aussi le renouvellement annuel de la carte.

— SYLVIE YEOMANS



EN SEPTEMBRE 2024, LA DEMANDE EN LIGNE DE LA CARTE DE LECTEUR A ÉTÉ OUVERTE SUR LE PORTAIL INTERMINISTÉRIEL DÉMARCHES SIMPLIFIÉES.

3.2 Revue d'histoire diplomatique : des années mises en ligne plus tôt que prévu

La première livraison de la *Revue d'histoire diplomatique* paraît en 1887. René de Maulde-La Clavière, chartiste et historien, entend en faire un instrument de collaboration entre érudits et diplomates, entre chercheurs et praticiens. La revue aura un double objet : « Étudier au point de vue critique, dans leurs origines historiques, les questions internationales, et retracer les rapports, de quelque nature qu'ils soient, de la France avec les divers pays ; publier ou signaler les pièces intéressantes recueillies chaque jour dans les dépôts d'archives ».

Aujourd'hui, cette revue continue de paraître avec régularité au rythme de quatre fascicules par an. On peut y lire des articles, des notes de lecture et des comptes rendus d'ouvrages. Elle offre une étude approfondie de l'histoire diplomatique française et étrangère depuis la

Renaissance et plus particulièrement de l'histoire des relations internationales à l'époque contemporaine. Elle est co-dirigée par les professeurs Georges-Henri Soutou et Maurice Vaisse. Depuis 2016, les Archives diplomatiques coopèrent avec la Bibliothèque nationale de France, les éditions Pedone et la Société d'histoire générale et d'histoire diplomatique (SHGHD) pour sa numérisation et sa mise en ligne sur la Bibliothèque diplomatique numérique (BDN) et sur Gallica. Le 1^{er} août 2024, les quatre partenaires ont signé une convention de dématérialisation des fascicules pour la période 1954-1993. L'accès électronique aux 118 numéros sera progressif et devrait s'achever en 2026.

— LIONEL CHÉNÉDÉ



SIGNATURE DE LA CONVENTION DE NUMÉRISATION PAR NICOLAS CHIBAEFF, DIRECTEUR DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES ET FRÉDÉRIC BALEINE DU LAURENS, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SHGHD (2024)

3.3 PALMARÈS DES LECTURES EN 2024

En 2024, le palmarès des lectures a été plébiscité par nos lecteurs diplomates et agents du ministère, et a fait la Une de notre intranet. En 2024, la bibliothèque confirme sa place de **bibliothèque professionnelle** au service de ses lecteurs, en grande majorité diplomates et agents du ministère qui viennent y chercher des sources de réflexion dans le cadre de leur activité professionnelle. En 2024, sur un total de 5 151 prêts de livres ou de périodiques voici, ci-dessous, **les 10 ouvrages et 10 périodiques les plus empruntés**, en moyenne plus de 10 fois.

— CHRISTINE POMERANTZ

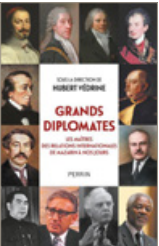
Les 10 livres les plus empruntés en 2024



1 Les autres ne pensent pas comme nous
Maurice Gourdault-Montagne
PARIS : BOUQUINS, 2022
DIP-10 FRA GOU



2 Histoires diplomatiques : leçons d'hier pour le monde d'aujourd'hui
Gérard Araud
PARIS : GRASSET, 2022
DIP-10 FRA ARA



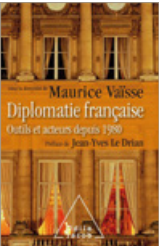
3 Grands diplomates : les maîtres des relations internationales de Mazarin à nos jours
sous la direction de Hubert Védrine
PARIS : PERRIN, 2024
DIP-10 FRA VED



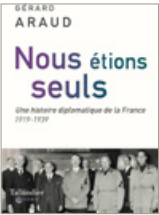
4 Les 15 jours qui ont fait basculer Kaboul
David Martinon
PARIS : EDITIONS DE L'OBSERVATOIRE, 2022
DIP-10 FRA MAR



5 Passeport diplomatique : quarante ans au Quai d'Orsay
Gérard Araud
PARIS : GRASSET, 2019
DIP-10 FRA ARA



6 Diplomatie française : Outils et acteurs depuis 1980 sous la direction de Maurice Vaïsse
PARIS : ODILE JACOB, 2018
DIP-2 VAI



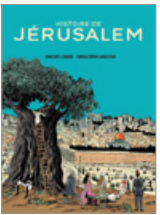
7 Nous étions seuls : une histoire diplomatique de la France : 1919-1939
Gérard Araud
PARIS : TALLANDIER, 2023
DIP-10 FRA ARA



8 À quoi pensent les Russes
Nicolas Wild
PARIS : LA BOÎTE À BULLES, 2023
A 1589



9 La défaite de l'Occident
Emmanuel Todd avec la collaboration de Baptiste Touverey
PARIS : GALLIMARD, 2024
A 1648



10 Histoire de Jérusalem
texte et scénario Vincent Lemire ; dessin Christophe Gaultier ; couleur Marie Galopin
PARIS : LES ARÈNES, 2022
T 7395

Liste des 10 revues les plus empruntées



1 Revue défense nationale
PA 123



2 Diplomatie magazine et
Diplomatie magazine, les grands dossiers
PA 666 ET PA 666 BIS



3 Foreign affairs
PA 64



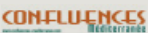
4 Kometa
PA 1047



5 Carto
PA 773



6 Etudes
*PA 40



7 Confluences Méditerranée
PA 561



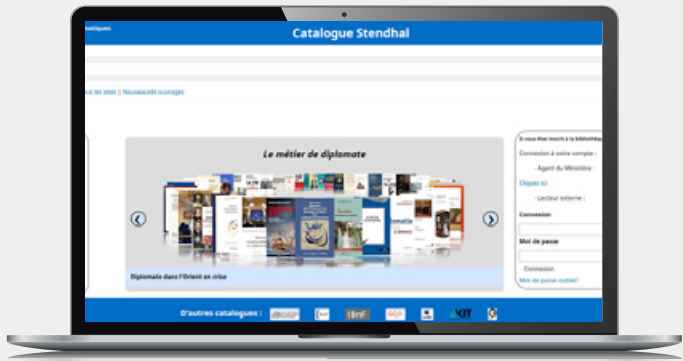
8 Questions internationales
PA 658



9 Politique étrangère
PA 37



10 Moyen-Orient
PA 744



3.4 Le catalogue en ligne des bibliothèques du ministère

Le catalogue des bibliothèques du ministère, accessible depuis internet, permet à tous les lecteurs inscrits et potentiels de prendre connaissance des 500 000 notices d'imprimés du XVI^e siècle à nos jours, tous types de documents confondus (ouvrages, périodiques, articles de périodiques, brochures, manuscrits...).

Il témoigne de la richesse des fonds et collections accessibles en salles de lecture, que ce soit au quai d'Orsay pour les diplomates, à la Courneuve et à Nantes pour les lecteurs externes.

La page d'accueil du catalogue propose systématiquement une bibliographie éphémère liée à l'actualité, la liste des dernières acquisitions, ouvrages reçus et commandes en cours, qui peuvent être réservés à tout moment.

— CHRISTINE POMERANTZ

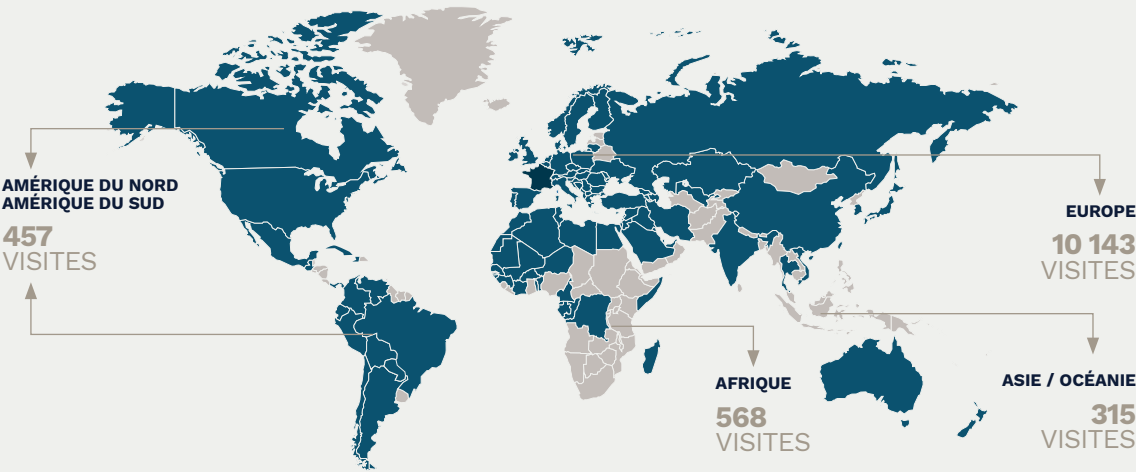
Le catalogue de la bibliothèque est accessible à l'adresse : <https://catalogue.bibliotheque-diplomatique.fr/>

LES CONNEXIONS AU CATALOGUE EN 2024

- 11 483** visites provenant d'Europe, d'Afrique, d'Amérique et d'Océanie (**10 226** visites en 2023, **9 046** visites en 2022, **9 011** visites en 2021, **6 994** visites en 2020, **6 843** visites en 2019)
- 25 953** recherches portant sur des pays, des auteurs, des diplomates, sur l'histoire et les relations internationales (**25 583** recherches en 2023, **22 415** recherches en 2022, **22 352** recherches en 2021, **18 513** recherches en 2020, **22 415** recherches en 2019)
- 70** recherches effectuées par jour pour une moyenne de **32** visites quotidiennes
- 105 %** progression des connexions de 2018 à 2024 et de **13 %** de 2023 à 2024



CARTE DES CONNEXIONS AU CATALOGUE EN 2024

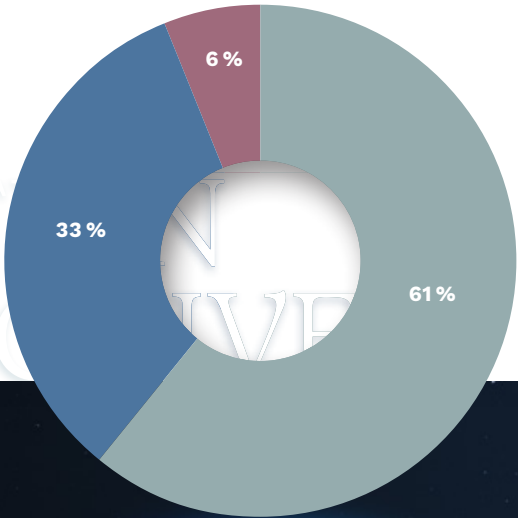


LISTE DES 10 PAYS ÉTRANGERS AYANT LE PLUS CONSULTÉ LE CATALOGUE EN 2024

• ÉTATS-UNIS	305
• ALGÉRIE	222
• MAROC	180
• ITALIE	120
• ROYAUME-UNI	117
• ALLEMAGNE	108
• BELGIQUE	90
• TURQUIE	83
• TUNISIE	74
• JAPON	67



CANAUX DE CONNEXION AU CATALOGUE EN 2024



16 363

PAGES VUES EN 2024
(11279 PAGES VUES EN 2023,
8874 PAGES VUES EN 2022)

■ SITES WEB
■ ENTRÉES DIRECTES
■ MOTEURS DE RECHERCHE

3.5 De nouvelles collections enrichissent le catalogue en 2024

La politique d'acquisition de la bibliothèque répond à une double exigence :

- Fournir une documentation actualisée, utile et nécessaire à l'exercice des fonctions des diplomates et agents du ministère
- Proposer aux chercheurs des documents complémentaires aux Archives diplomatiques étudiées

Elle porte sur les domaines de compétence du ministère, englobant l'actualité récente, les évolutions à venir ainsi que l'approche historique.

Elle couvre la géopolitique, la sécurité intérieure et extérieure, le droit international et les institutions internationales, les territoires et frontières, les langues étrangères...

En 2024, le pôle Fonds contemporain a entrepris le traitement documentaire de nombreuses collections, tant du fonds ancien que du fonds contemporain. Le traitement documentaire couvre les nouveautés acquises au fil des parutions éditoriales de l'année, des documents des années antérieures visant à compléter les collections et des dons provenant des services de l'administration centrale et des postes.

— CHRISTINE POMERANTZ

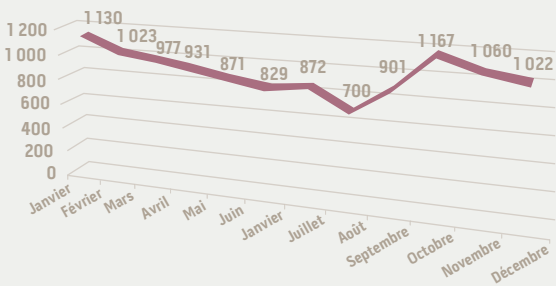
EN 2024, LE PÔLE FONDS CONTEMPORAIN A INTÉGRÉ AU CATALOGUE EN LIGNE, UN TOTAL DE 6 365 NOUVELLES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES (3969 EN 2023, 3797 EN 2022)

4785 ouvrages (2388 en 2023, 2 067 en 2022)	58 périodiques (43 en 2023, 53 en 2022)	14 thèses-mémoires (15 en 2023, 7 en 2022)
972 articles de périodiques dépouillés (934 en 2023, 875 en 2022)	39 ouvrages de référence (81 en 2023, 83 en 2022)	1 dépouillement d'ouvrage (99 en 2023, 366 en 2022) : pratique abandonnée
272 publications officielles (60 en 2023, 21 en 2022)	26 congrès (17 en 2023, 38 en 2022)	0 mélange ancien (28 en 2023, 75 en 2022)
165 guides (218 en 2023, 24 en 2022)	19 atlas et de cartes (44 en 2023, 167 en 2022)	0 document diplomatique (13 en 2023, 1 en 2022)
	14 catalogues d'expositions (29 en 2023, 20 en 2022)	

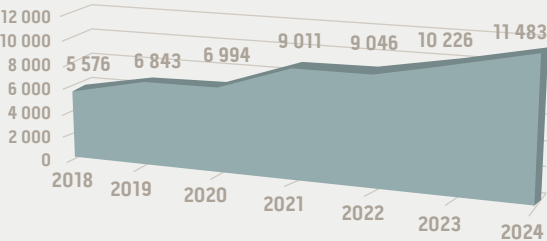
EN 2024, LA BIBLIOTHÈQUE A RÉCEPTIONNÉ, TRIÉ ET TRAITÉ 1799 DONNÉES DE DOCUMENTS :

1675 documents ont été versés par les directions du ministère (1783 en 2023, 615 en 2022)
69 documents ont été envoyés par les postes diplomatiques (246 en 2023, 96 en 2022)
55 documents ont été proposés par des particuliers (82 en 2023, 338 en 2022)

CONNEXIONS MENSUELLES EN 2024
Une moyenne de 957 connexions par mois



CONNEXIONS AU CATALOGUE DE 2018 À 2024



LES FONDS SPECIFIQUES

Un travail de récolement, de catalogage, d'indexation et d'exemplarisation s'est poursuivi sur les publications officielles étrangères, des 19^e et 20^e siècles, cotées Dts (Documents techniques et scientifiques), ainsi que sur un fonds obtenu par voie de don de la bibliothèque de l'ASOM, Académie des sciences d'Outre-Mer.

LE FONDS DES PUBLICATIONS OFFICIELLES ÉTRANGÈRES

En 2024 :

- Les publications cotées Dts 1 à Dts 130 ont pu être cataloguées et exemplarisées. Elles représentent l'équivalent de 112 pays d'Europe, d'Amérique latine, d'Asie et d'Océanie.

Typologie des documents

Bulletins officiels, correspondances diplomatiques et consulaires, annuaires diplomatiques, mémoires, rapports de commissions, rapports parlementaires, ministériels ou administratifs, annuaires statistiques, messages présidentiels, revues...

Thèmes couverts

La politique intérieure, la politique étrangère, le commerce, les douanes, l'économie, l'industrie, l'agriculture, les finances, la fiscalité, la santé, l'aide humanitaire, le patrimoine, le droit, la justice, la politique, les travaux publics, l'éducation, la défense, l'immigration, les recensements, la religion...

Focus sur quelques séries :

- De nombreuses séries concernant **l'Amérique du Sud et centrale** renvoient à des documents concernant la botanique, les sciences naturelles et la biodiversité ainsi que l'agronomie ou l'agriculture.
- La série **Algérie** particulièrement volumineuse contient essentiellement les journaux officiels.
- La série **Vatican** regroupe une trentaine d'exemplaires de *l'Annuario Pontificio*, publié annuellement par le bureau central de statistiques du Saint-Siège. Publié sous ce titre depuis 1912, il contient de manière détaillée toutes les informations concernant l'administration de l'Église catholique, dans ses branches occidentale et orientale et les relations diplomatiques du Saint-Siège.

- La série **Japon** est très complète et relativement volumineuse : on y retrouve quantité de documents portant sur le commerce extérieur, aussi bien avec les puissances européennes qu'avec les colonies japonaises de l'Empire, dans la première moitié du 20^e siècle (Mandchourie, Taiwan, Corée). Quelques séries portent spécifiquement sur les relations franco-japonaises à travers par exemple des organismes de coopération.

LE FONDS ASOM

Ce fonds très riche constitue un patrimoine culturel unique sur la mémoire coloniale de l'Afrique sub-saharienne, le pourtour méditerranéen, le **Maghreb-Machrek**, **l'Asie** et la **péninsule indochinoise ainsi que Madagascar et l'océan Indien**.

Les documents traités en 2024, sont essentiellement des monographies mais aussi quelques titres de périodiques, allant de 1807 à 1972.

Il s'agit pour la plupart de manuels de langues, de manuels sur l'agriculture, de dictionnaires, d'annuaires, de livres d'histoire et de géographie, de récits sur la vie dans les colonies, sur les us et coutumes, la médecine, ainsi que quelques romans.

Si la plupart des documents sont en français, certains sont en anglais, en allemand mais aussi en annamite, en malgache et en peul.

En 2024, sur 1970 notices créées :

- 1765 notices ont été dérivées du SUDOC
- 44 notices ont été créées
- 161 notices ont été exemplarisées

3.6 Le futur portail des bibliothèques du ministère

En 2024, la bibliothèque a poursuivi l'étude du projet initié en 2022, visant à remplacer l'interface publique du catalogue en ligne par un portail de bibliothèque, développé à partir de Bokeh, portail documentaire libre.

Conçu comme un outil au service des agents du ministère (en centrale et en postes diplomatiques) et des chercheurs, le portail leur permettra dès la page d'accueil de prendre connaissance de multiples informations, ce que l'interface du catalogue en ligne ne permet pas.

DÈS LA PAGE D'ACCUEIL, NOS LECTEURS PRENDRONT CONNAISSANCE :

- Grâce à des requêtes automatisées, prédéfinies par le pôle Fonds contemporain :
 - Des nouveautés : nouvelles acquisitions de la bibliothèque qui peuvent être empruntées
 - Des derniers articles dépouillés des revues spécialisées françaises et étrangères
 - Des bibliographies géographiques dynamiques, pour chaque continent et chaque pays
 - Des bibliographies thématiques dynamiques pour 25 thèmes relevant de la politique documentaire, et plus si nécessaire.
- Grâce au CMS intégré (Système de gestion de contenu) :
 - Des actualités : les dernières actualités de la bibliothèque (focus sur des collections, sur de nouveaux fonds qui intègrent les collections, sur des livres, sur des dossiers, sur des bibliographies spécifiques, sur des informations pratiques...)
 - De rubriques présentant les collections, les abonnements de l'année, les ressources en ligne, les salles de lecture...

En 2024, la direction du Numérique a commandé quelques audits pour permettre au projet d'aboutir et d'être validé par le Service d'Information du Gouvernement (SIG). Menés par des consultants externes, ils ont permis au pôle Fonds contemporain de veiller à une évolution nécessaire du portail pour une mise en conformité du site. À la suite de ces audits, des développements ont été opérés pour procéder aux modifications nécessaires de la maquette.

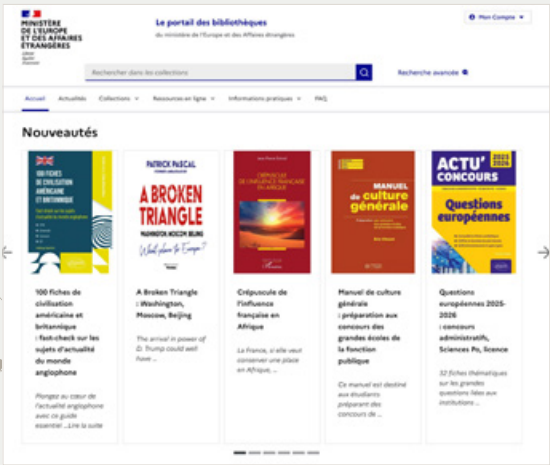
LES AUDITS, SUIVIS D'ATELIERS DE TRAVAIL, ONT PORTÉ SUR :

- L'accessibilité web design : chaque page a fait l'objet d'une consultation rigoureuse, soulignant les points à modifier et évaluant le taux d'admissibilité.
- Le RGAA : le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité qui définit les critères et les méthodes pour rendre les sites et services numériques accessibles aux personnes en situation de handicap.
- La RGPD : le règlement général sur la protection des données s'est vu appliqué non seulement au portail, mais aussi au catalogue. Il vise à encadrer la gestion des données des lecteurs au plus près des besoins de la bibliothèque dans le respect du règlement.
- La mise en conformité à la sécurité informatique : la sécurité informatique a porté à la fois sur le catalogue en ligne, le système d'information et de gestion de bibliothèque (SIGB) et le portail. Les points de vigilance ont été évoqués et de nouvelles pratiques d'accès aux sites seront introduites.

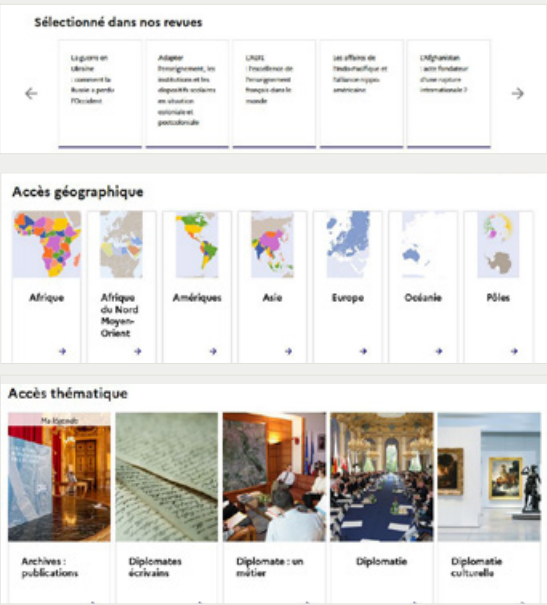
— CHRISTINE POMERANTZ

NOUVELLE MAQUETTE DÉVELOPPÉE EN 2024

LES NOUVELLES ACQUISITIONS



DES BIBLIOGRAPHIES AUTOMATISÉES SUR L'ENSEMBLE DES PAYS DE CHAQUE CONTINENT AINSI QUE SUR LES THÉMATIQUES PHARES DU MINISTÈRE



3.7 Le lectorat et les tendances de la recherche



Avec 12 193 articles consultés dans sa salle de lecture, le centre de Nantes a connu en 2024 un record de fréquentation, inédite depuis son ouverture au public en 1987. L'ouverture du portail « Inventaires et archives en ligne » peut être identifiée comme la source principale d'une visibilité accrue, aux côtés des efforts engagés, avec les universités partenaires, pour faire connaître les ressources proposées aux chercheurs. Si la croissance de l'activité ne remet pas en cause les grandes tendances de la recherche, toujours largement dominée par les XX^e et XXI^e siècles, on peut noter l'intérêt croissant des chercheurs pour les fonds provenant de l'Afrique subsaharienne et pour les archives des consulats, particulièrement mis en valeur lors de plusieurs manifestations scientifiques. L'intérêt pour l'histoire contemporaine s'exprime aussi par le recours fréquent du public à la procédure d'accès aux archives par dérogation. Dans ce domaine, l'Europe des années 1990, le bassin méditerranéen et l'Afrique francophone sont, encore une fois, les aires les mieux représentées.

— ÉRIC LECHEVALLIER
Centre des Archives diplomatiques de Nantes

La salle de lecture de La Courneuve a accueilli les lecteurs pour près de 9 000 séances de travail qui ont donné lieu à la consultation de 13 661 articles. Une légère baisse qui s'explique par une fréquentation moins élevée des chercheurs étrangers pendant la fermeture de la salle de lecture au moment des Jeux Olympiques. À noter depuis la rentrée de septembre 2024, une amélioration importante pour les chercheurs français et étrangers avec la possibilité de faire une demande de carte de lecteur en ligne sur la plateforme démarches simplifiées. Depuis son ouverture, ce sont plus de 300 lecteurs qui ont bénéficié de ce service en trois mois. La salle de lecture de La Courneuve est fréquentée majoritairement par les chercheurs étrangers (59 %) dont une bonne partie préparent un diplôme de type PhD. Une extraction des recherches sur les derniers mois de l'année 2024 indiquent que les deux tiers des recherches couvrent le XX^e siècle. Les thématiques portent plutôt sur les relations bilatérales de la France avec un pays ou une zone géopolitique étudiée par le chercheur avec une dominante de la zone européenne.

— SYLVIE YEOMANS
Centre des Archives diplomatiques de la Courneuve



DIRECTION DES ARCHIVES

3.8 Les activités pédagogiques

ENSEIGNANTS ET SCOLAIRES AUX ARCHIVES

L'effort de la direction des Archives pour toucher un public encore plus vaste s'est poursuivi en 2024 avec le concours des jeunes ambassadeurs et ambassadrices (cf. chap. 4), et par la présentation aux Rendez-vous de l'histoire de Blois, le 10 octobre 2024, d'un atelier pédagogique sur « Nicosie et Belfast, des villes déchirées au XX^e siècle » par l'équipe enseignante du centre de Nantes. 517 élèves et enseignants des collèges et lycées des Pays-de-la-Loire et de Bretagne ont été accueillis à Nantes durant l'année, essentiellement dans le cadre du concours. Plusieurs interventions ont également été assurées par les enseignants et les archivistes lors de stages de formation continue, à l'invitation des inspecteurs d'histoire-géographie.

LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES EN ÎLE-DE-FRANCE (SITE DE LA COURNEUVE)

L'offre du centre des Archives diplomatiques de La Courneuve vers les établissements secondaires d'Île-de-France a permis d'accueillir sur l'année scolaire 2023-2024 plus de 952 élèves (dont 406 collégiens et 353 lycéens) pour des ateliers, des stages et des visites. Pour la deuxième édition, un support de révision pour le brevet des collèges a été préparé en collaboration avec les pro-

fesseurs relais des Archives nationales et des Archives départementales de la région Île-de-France. Ce support a été mis en ligne à la disposition de tous sur les sites internet des institutions partenaires. Enfin, les actions initiées l'année dernière en relation avec l'inspection d'histoire-géographie et avec la délégation académique pour l'art et la culture (DAAC) de l'académie de Créteil se sont poursuivies en 2024 à destination de la communauté des enseignants sous diverses formes. Les relations avec les différentes académies d'Île-de-France se sont renforcées permettant un meilleur relais pour l'édition francilienne du concours jeunes ambassadeurs et ambassadrices. Le développement des actions vers les écoles primaires et maternelles de La Courneuve s'est poursuivie grâce au bon relais des équipes de la ville de La Courneuve. Dans ce cadre, ce sont plus de 200 élèves de primaires qui ont été reçus en 2024 pour des ateliers sur site mais aussi par des interventions de notre médiateur dans les classes. Un temps fort a été l'accueil des classes pour un escape game autour de l'histoire de l'esclavage pour les journées européennes du patrimoine (JEP) grâce à un partenariat avec une association locale. L'année 2024 a aussi permis la finalisation et la signature d'une convention de partenariat entre la direction des Archives et l'Association des professeurs d'histoire géographie (APHG) avec pour objectif le développement des actions communes auprès des enseignants.

— ÉRIC LECHEVALLIER
SYLVIE YEOMANS

3.9 Les publications des Archives diplomatiques

— CAROLINE BORNET

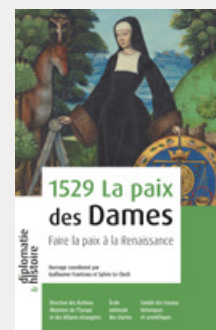


MYSTÈRE AU QUAI D'ORSAY

— Pierre Gemme

ROMAN JEUNESSE, COÉDITÉ AVEC FLAMMARION

Suivez Romane et son ami Léo dans une passionnante aventure. La jeune fille doit à tout prix retrouver et protéger un dossier très précieux destiné à sa mère, ambassadrice des pôles, et sa quête prend la forme d'un jeu de piste au milieu des salons du Quai d'Orsay.



1529. LA PAIX DES DAMES

— Sous la direction de Guillaume Frantzwa et Sylvie Le Clech
COÉDITÉ AVEC LE CTHS

À la suite d'une acquisition exceptionnelle, une minute du traité de Cambrai dit aussi « Paix des Dames », les Archives diplomatiques ont organisé un colloque qui a lui-même donné lieu à cette publication. Cet ouvrage explore les pratiques diplomatiques à la Renaissance et également le rôle des femmes de pouvoir que furent Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche dans cet événement et plus généralement dans le jeu politique européen.



1943. L'ANNÉE DU CHOIX POUR LES DIPLOMATES

— Par Isabelle Richefort et Jean Mendelson
COÉDITÉ AVEC LE CTHS

Le sujet de ce livre se place dans un moment clef de la Seconde Guerre mondiale, peu après la bascule que représente la bataille de Stalingrad dans l'histoire du conflit. L'année 1943 est marquée en effet par l'existence de trois réseaux français au sein de la diplomatie mondiale : les hommes de Vichy, de la France libre et du gouvernement du général Giraud se partagent les représentations. À travers les Archives diplomatiques, les deux auteurs font une plongée dans les trajectoires plus ambivalentes qu'il n'y paraît de ces hommes aux personnalités et idéologies variées, comme une illustration d'une époque d'ambiguïté et de ruptures.

...

3.10 Un an de visites sur le portail Mnesys expo

Après un an d'ouverture en ligne, le site « Archives diplomatiques, Inventaires et Archives en ligne » a trouvé son public : plus de 100 000 visiteurs ont fréquenté le site en 2024, en provenance de 163 pays différents ; 150 000 recherches ont été saisies et environ 380 000 documents ont été téléchargés. La fréquentation est en augmentation régulière : on comptait 9 338 visiteurs en décembre 2024 contre 7 240 au mois de janvier de la même année. En moyenne, le site comptabilise 275 visites par jour. Les travaux de numérisation et de mise en ligne portent leurs fruits puisque, sans surprise, ce sont les fonds d'archives numérisées qui sont les plus consultés en ligne.

La mise à disposition du corpus intégral des instruments de recherche a un effet direct sur la visibilité des ressources de la direction des Archives et, par rebond, d'après les statistiques de communication des originaux, un effet sur le nombre de visites et le nombre de consultation dans les salles de lecture des deux sites de la direction des Archives. Par ailleurs, les travaux d'amélioration du site en termes d'accessibilité ont été poursuivis et seront mis en ligne en 2025.

— RÉGINE MATHERN MESNIL

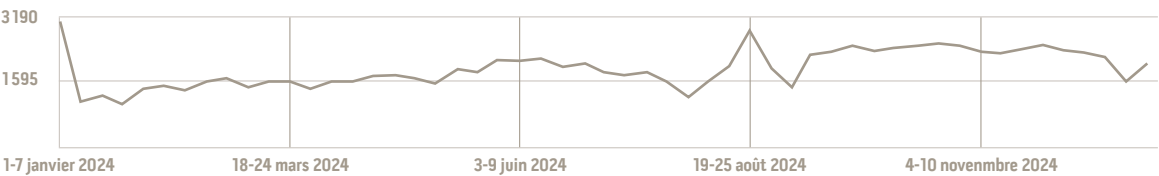
PALMARÈS DES 10 FONDS CONSERVÉS AU CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES À LA COURNEUVE LES PLUS CONSULTÉS EN LIGNE :

209SUP	Récupération artistique
172QO	État civil consulaire : registres duplicata
399PAAP	GOURAUD, Henri
104CP	Correspondance politique / Portugal
8CP	Correspondance politique / Angleterre
97CP	Correspondance politique / Pays-Bas espagnols et autrichiens
148CPCOM	Correspondance politique et commerciale (CPCOM), Nouvelle série / Chine
37CP	Correspondance politique / Espagne
141PAAP	Papiers Stephen PICHON (1857-1933)
8MD	Mémoires et Documents / Asie

PALMARÈS DES 10 FONDS CONSERVÉS AU CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES À NANTES LES PLUS CONSULTÉS EN LIGNE :

8TU/2	Protectorat Tunisie / Registres matricules
21MA	Protectorat Maroc / Fonds Jacques BELIN
1AE/138	Fonds Bernard ROY
712PO/1	TUNIS (consulat général)
1TU/600	Protectorat Tunisie / Collections de notices de tribus du service des Affaires indigènes de Tunisie
6AE	Fonds famille BRUNET-SOUDÉ - Ferme de Zafrane (Tunisie)
51TU/1	Protectorat Tunisie / Reportages photographiques du service de l'information de la Résidence générale
22MA	Protectorat Maroc / Série de reportages officiels
706PO	TRIPOLI DE BARBARIE (consulat)
124PO/1	BUCAREST (légation puis ambassade)

■ VARIATIONS DU NOMBRE DE VISITES



OLYMPISME, UNE HISTOIRE DU MONDE : DES JEUX OLYMPIQUES D'ATHÈNES 1896 AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

Sous la direction de Pascal Blanchard
ÉDITÉ PAR LES ÉDITIONS DE LA MARTINIÈRE

Ce catalogue de l'exposition présentée au palais de la Porte dorée à l'été 2024 a reçu l'appui de la direction des Archives dans son programme d'aide à la publication. Plus qu'un catalogue, ce livre est un ouvrage de référence sur les 30 Jeux Olympiques d'été, de 1896 à 2024 et rend hommage aux athlètes à travers plus de mille images exceptionnelles. Une soixantaine de spécialistes, français et internationaux, offrent en parallèle un panorama complet de chacune des olympiades et proposent une « histoire-monde » résolument transnationale de l'olympisme moderne. Au cours de ces 130 années de Jeux Olympiques se dessinent les grandes mutations de nos sociétés et leurs enjeux politiques, économiques et culturels.



« QUARANTE ARTICLES », SUR LA FRANCE, L'ALLEMAGNE, LA GUERRE, LA POLITIQUE ET LA SCÈNE INTERNATIONALE, 1933-1937,

Par Charles de Gaulle et André Pironneau, présentés et annotés par Simon Catros, Jean-Paul Thomas et Jean Vavasueur-Desperriers
ÉDITÉ PAR LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES

La direction des Archives a apporté son soutien à cette réédition critique de textes fondateurs de la pensée politique et stratégique de Charles de Gaulle à l'époque de la montée des périls dans les années 1930. Ces textes éclairent la trajectoire du futur chef de la France libre et démontrent une pensée mûrie, une ambition déjà affichée d'homme d'État et une plume singulière.

3.11 Une bibliothèque numérique en pleine expansion

Sur l'année 2024, la fréquentation de la Bibliothèque diplomatique numérique (BDN) a connu une augmentation considérable : 92 211 visites et 808 324 pages vues. En comparant les années 2023 et 2024, le nombre de visites a ainsi progressé de 76 % et le nombre de pages vues de 65 %.

Le réservoir numérique s'est enrichi de 1426 titres (représentant 74 674 documents). On y trouve donc en ligne 14 802 titres (soit 339 635 documents).

Deux filières de numérisation ont été privilégiées : la Bibliothèque nationale de France (marché Imprimés) et l'atelier des Archives diplomatiques. La première a permis de reproduire 27 000 pages et le second 3 128 pages.

La programmation suit plusieurs orientations : éditions de textes diplomatiques, collections de référence (annuaires et listes diplomatiques), publications officielles des pays et des territoires ayant été sous occupation (territoires rhénans) ou domination française (colonies, mandats, protectorats, concessions), collections emblématiques (cartes anciennes et menus diplomatiques) et pièces remarquables (catalogue Goering, contrat de mariage de Marie-Antoinette, etc.). Cette programmation tient compte d'engagements pris auprès de plusieurs partenaires, notamment ceux liés à la participation des Archives diplomatiques au comité scientifique et technique de numérisation et valorisation concertées en sciences juridiques.

En complément des travaux de reproduction, la BDN a également été alimentée par l'indexation de 1 115 titres identifiés dans Gallica en rapport avec ses collections numériques.

Afin de répondre aux sollicitations de plusieurs partenaires, la collection numérique « Publications officielles étrangères » a évolué afin d'intégrer des journaux et bulletins officiels d'anciennes colonies françaises.

6 167 cartes et images ont été géolocalisées pour être requêtables dans le bloc « Recherche géographique » du formulaire de recherche avancée.

Quatorze articles originaux ont alimenté l'espace de médiation. Ils présentent non seulement des œuvres et des corpus essentiels ou exceptionnels mais aussi les nouvelles publications des Archives diplomatiques.

Les actions de communication se sont structurées afin de faire connaître et valoriser les contenus numérique et éditoriaux. Les mises en ligne sont relayées auprès d'établissements, de services, de chercheurs ou d'associations concernés. Les liens sur des pages Wikipédia ont été multipliés.

La BDN a fait l'objet d'une présentation lors d'actions de formation, de journées d'étude, de salons (Généalogie), de rencontres professionnelles (Plaine Commune, École nationale des chartes) ou de visites de délégation (Algérie, Géorgie, Cuba, Mongolie).

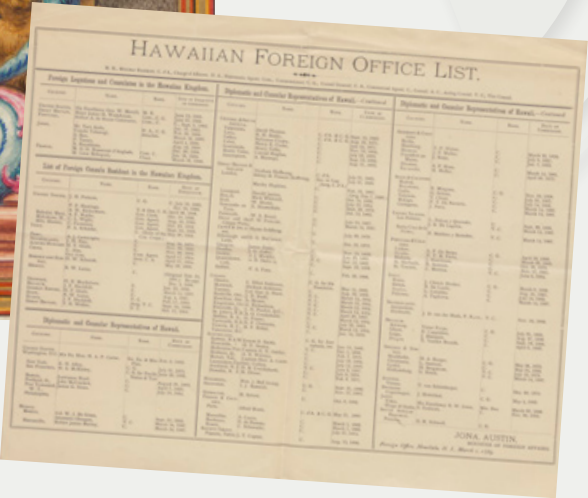
Pour améliorer le référencement des ressources en ligne sur les navigateurs web et participer à la synergie numérique entre les portails des Archives diplomatiques, les rebonds vers des documents, des articles et des notices descriptives ont été développés. Sur le catalogue de la bibliothèque, 1 275 liens hypertexte enrichissent les notices des documents cités dans un article publié dans l'espace de médiation de la BDN ou orientent vers des documents numérisés extraits des collections de la Bibliothèque.

La Bibliothèque diplomatique numérique accroît sa notoriété. Il faut souhaiter que le nombre de pages consultées dépasse le million en 2025.

— LIONEL CHÉNÉDÉ



REAL DESPACHO DE LA GRANDEZA DE PRIMERA CLASSE QUE EL REY NUESTRO SENOR DON PHELIPE V QUE DIOS GUARDE HA CONCEDIDO AL EXELISSIMO SENOR DUQUE DE SAN SIMON (1723). ACQUISITIONS EXTRAORDINAIRES, 301QO/156



HAWAIIAN FOREIGN OFFICE LIST (1889). BIBLIOTHÈQUE, DTS 52 J

CHAPITRE

4

FAIRE CONNAÎTRE L'ACTION DIPLOMATIQUE À LA SOCIÉTÉ CIVILE



Plus que jamais, l'histoire et les archives sont présentes dans le débat public. A la Seconde guerre mondiale, objet de nouvelles polémiques, s'ajoute l'attention portée à la colonisation et aux indépendances. Dans le but de refonder les relations entre la France et ses anciennes colonies, une ambieuse politique mémorielle est impulsée par la Présidence de la République. Elle se traduit en 2021 par la publication du rapport demandé à Benjamin Stora sur l'Algérie et par l'ouverture, avec 15 ans d'avance sur le délai de 75 ans prévu par le code du patrimoine, des archives judiciaires produites en relation avec la guerre d'Algérie. Nourri d'une exploitation exhaustive des informations disponibles, le rapport de la commission Duclert (cf p.75) est issu de cette volonté de réconciliation des mémoires et s'efforce de faire toute la lumière sur la responsabilité de la France dans le génocide des Tutsis. De par leur nature, les Archives diplomatiques sont parmi les premières à être concernées par cette politique. De fait, l'importance majeure du recours aux sources s'est depuis longtemps imposée au Département comme une évidence, pour aider à l'écriture impartiale de l'histoire comme par souci de satisfaire

à l'exigence démocratique de transparence (dans son article 15, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen énonce : « La Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration. »). Dès l'introduction à son premier volume en 1910, la commission de publication des origines de la guerre de 1870 présente ainsi sa profession de foi : « *ne donner la parole qu'aux textes. (...) Le plus souvent, même sous la réserve, parfois poussée à l'excès du style diplomatique, ils parlaient haut et clair* ». A l'heure d'Internet et des réseaux sociaux, souvent vecteurs de désinformation, les Archives diplomatiques ont plus que jamais un rôle démocratique à jouer.

Dans ce contexte, la Direction apporte une contribution unique par une large mise à disposition des sources dans ses salles de lecture, par des prêts hors les murs de pièces présentant un enjeu mémoriel, enfin par d'importantes campagnes de numérisation. Elle s'emploie d'autre part à mettre en œuvre, dans le contexte propre au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, un programme de publications et de rencontres scientifiques et culturelles autour de l'histoire de la diplomatie et de ses acteurs, bâti en collaboration avec ses partenaires, universitaires et institutions patrimoniales.

— ISABELLE NATHAN
AGNÈS CHABAT-BEYLOT

GRAND ENTRETIEN avec

Hélène Miard-Delacroix, professeure des universités

LE NOUVEAU GROUPE D'EXPERTS DE LA DIRECTION DES ARCHIVES, « PAULETTE ENJALRAN »



CE GROUPE D'EXPERTS SOUTIENT LES EFFORTS DU MINISTÈRE POUR UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ ORGANISATIONNELLE ET LOGISTIQUE DANS LE DOMAINE DES PUBLICATIONS.

La direction des Archives a créé un nouveau groupe d'experts que vous présidez avec la Secrétaire générale du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, pouvez-vous nous présenter ses activités ?

H. M.-D. : Le groupe d'experts créé par la direction des Archives du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a vu le jour officiellement le 13 novembre 2024, lors de son lancement dans les locaux historiques du Quai d'Orsay. Il s'est donné pour objectif d'être un espace de dialogue entre la direction des Archives, des représentants d'autres directions du ministère concernées par l'accès à des données historiques, des représentants d'autres institutions patrimoniales et le monde académique, français et étranger. Il s'agit d'éclairer la direction des Archives sur des sujets scientifiques qui orientent son action de traitement et valorisation des fonds en faveur de la recherche et lui permettent de créer une synergie entre le travail des personnels scientifiques et les tendances

de l'historiographie. Chaque année, ce groupe se réunira en séance plénière et tiendra, entre deux séances, des réunions de groupes de travail plus restreints autour d'un sujet.

Quels sont les sujets définis en 2024 et confiés à ces trois groupes de travail ?

H. M.-D. : Trois thèmes ont été définis en 2024, qui correspondent à des besoins exprimés tant par le ministère que par la communauté scientifique : quelle stratégie pour accélérer l'ouverture des fonds, c'est-à-dire leur accessibilité ? Comment rendre plus lisible et visible la politique éditoriale de la direction et comment toucher de nouveaux auteurs ? Quel est le nouveau mode opératoire pour une nouvelle collection des Documents diplomatiques français, comment constituer une équipe qui fait appel à des contributeurs universitaires, étudiants, anciens diplomates ? Nous travaillons en mode interactif et participatif, dans un cadre d'ateliers où nous nous



posons un nombre limité de questions à la fois stratégiques et opérationnelles. Les ateliers livreront le résultat de leur travail lors de la prochaine séance plénière pour que l'institution puisse s'en emparer.

Qu'attendez-vous en tant qu'universitaire et enseignante de ce nouveau groupe d'expert ?

H. M.-D. : J'en attends un nouvel élan pour les interactions entre les Archives diplomatiques et le monde académique, mais aussi des résultats pour la société dans son ensemble. Les chercheurs et enseignants-chercheurs sont directement concernés par les choix de l'institution en matière d'ouverture des fonds et de publication. Comme usagers ils aspirent toujours à un accès plus aisé aux fonds pour mener de nouveaux travaux et répondre aux questions que le temps présent pose au passé. Comme formateurs ils souhaitent que l'accessibilité des fonds soit facilitée pour les plus jeunes

dont le temps d'étude et de production est plus court et qui sont parfois éloignés des centres de conservation. Et comme citoyens ils ne peuvent qu'encourager une plus grande visibilité et accessibilité de ce patrimoine d'une richesse incomparable. Ce groupe d'experts soutient les efforts du ministère pour une plus grande efficacité organisationnelle et logistique dans le domaine des publications. Pour les Documents diplomatiques français, en particulier, cette impulsion ne peut être que bénéfique.

PROPOS RECUEILLIS PAR
— FRANCK HURINVILLE

EN SAVOIR PLUS



QUI EST PAULETTE ENJALRAN ?

Paulette Enjalran (1915-2004) fait partie de ces personnalités féminines peu connues mais dont l'action a été déterminante pour l'entrée de la direction des Archives dans l'univers des archives contemporaines. Chartiste, directrice-adjointe des Archives diplomatiques, elle s'est notamment occupée de la reconstitution des archives du Département, détruites en 1940, et du classement des archives du poste de Moscou. Elle fut une des premières à s'intéresser à l'organisation des archives courantes des services du Quai d'Orsay et, en application du principe de respect des fonds, elle a contribué au développement de la série « Papiers d'agents », papiers personnels remis par les diplomates. À la retraite (1980), elle a participé à la publication des documents diplomatiques français postérieurs au 21 juillet 1954. Elle est l'auteur du premier tome des Archives du ministère des Relations extérieures depuis l'origine (1985) et la rédactrice de nombreux chapitres du second. Elle a collaboré très activement à l'ouvrage *Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français* publié en deux volumes sous la direction de Jean Baillou en 1984.

4.1 Le concours des jeunes ambassadeurs et ambassadrices : un développement qui se confirme



L'élargissement de ce concours de recherche et d'éloquence s'est poursuivie en 2024. Le 22 mai, Anne-Marie Descôtes, secrétaire générale, a reçu à l'Hôtel du Ministre la centaine de lauréats de l'édition 2023-2024, issus de huit régions, avec leurs enseignants. En cette année olympique, les élèves qui avaient travaillé sur les Jeux de Mexico ont eu le plaisir de rencontrer l'ambassadeur pour le sport, Sylvain Ducroquet, et la diplomate Sophie Laszlo, pour un dialogue à bâtons rompus sur le métier d'ambassadeur.

Quatre-vingt-dix établissements participent à l'édition 2024-2025, consacrée aux négociations de paix sur le Vietnam, en 1968-1969, reconduite dans toutes les régions participantes. Cette année de consolidation a également permis, avec les rectorats et les préfectures de région, de renforcer les modalités d'organisation et de préparer l'extension à de nouvelles régions, toujours en partenariat avec les services déconcentrés de l'État, à partir de la rentrée 2025.

— ÉRIC LECHEVALLIER

4.2 Les Prix Duroselle

La remise au Quai d'Orsay des prix Duroselle, décernés par l'Institut d'histoire des relations internationales contemporaines (IHRIC), permet d'honorer des chercheurs pour leurs thèses de doctorat et mémoires de master. C'est désormais un rendez-vous bien établi, qui offre chaque année, au mois de décembre, un aperçu de la richesse et de l'évolution de la recherche historique à partir de sources incluant les archives de notre ministère.

Le prix de thèse 2024 a été accordé à deux lauréats, exæquo. M Amine LAGGOUNE a traité le sujet « Retour au pays forcé ou rêvé ? Le rapatriement des Soviétiques depuis la France entre sortie de guerre et balbutiements de la guerre froide (1944-1947) » (EHESS, Alain Blum et Sophie Cœuré dir.). Il met en évidence les différences d'approche entre le ministère des Armées, réticent à renvoyer en URSS les ressortissants soviétiques présents sur le territoire français, et les Affaires étrangères, plus conciliantes envers les exigences de l'URSS, au nom du développement des relations avec Moscou. La thèse de M. Nathan ROUSSELOT porte sur « Les diplomates français et britanniques face à la guerre civile espagnole (1936-1939) : de la perception des violences aux interventions humanitaires » (Université de Nantes, Université de Madrid, Stanislas Jeannesson et José Luis Ledesma dir.). A l'encontre des positions du gouvernement de Front populaire, hostile au régime de Franco, les diplomates français tendaient à appliquer uniformément des principes de droit humanitaire aux victimes des deux camps. Deux masters ont été récompensés. Mme Tiphaine SPIERS s'est intéressée aux minorités hongroises de langue allemande à travers un cas individuel [« Franz Anton Basch (1901-1946), Volksgruppenführer de la minorité allemande de Hongrie : acteur, collaborateur et victime de la politique des minorités hongroise » (Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paul Gradwohl, dir.), en mettant en évidence les traditions culturelles et les liens de solidarité au sein de ce groupe.

M. Paul IMBERT a étudié les contacts entre travailleurs norvégiens et soviétiques dans une zone antérieurement inhabitée qui a accueilli à partir des années 1950 une population de mineurs : « Être Soviétique au Svalbard : formes et enjeux de contrôle des populations de l'URSS dans les communautés soviétiques du Spitzberg (1953-1980) » (Sciences Po Aix, Nicolas Badalassi dir.). Il y montre comment, dans cet archipel, les liens de solidarité professionnels ont pu l'emporter sur les tentatives de contrôle par les États.

Ce palmarès témoigne du dynamisme de centres universitaires répartis à travers le territoire. Quant aux sujets choisis, ils marquent un retour des questions politiques et diplomatiques, au travers d'études de cas, qui contraste avec la place de l'histoire culturelle et de l'histoire transnationale dans les éditions précédentes du prix.

— NICOLAS CHIBAEFF



SYLVIE LE CLECH (DIRECTRICE ADJOINTE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES), TIPHAIN SPIERS, PAUL IMBERT, NATHAN ROUSSELOT, AMINE LAGGOUNE, LAURENCE BADEL (PRÉSIDENTE DE L'INSTITUT D'HISTOIRE DES RELATIONS INTERNATIONALES CONTEMPORAINES - IHRIC)

ENTRETIEN *avec*

Christine Pomerantz, cheffe du pôle Fonds contemporain au sein de la bibliothèque
- Centre des Archives diplomatiques de la Courneuve

**Quelles sont vos fonctions au sein de la Direction ?**

C.P. : J'occupe le poste de cheffe du pôle Fonds contemporain au sein de la bibliothèque du ministère. L'une de mes missions est de gérer la politique d'acquisition des documents afin d'enrichir les collections existantes au bénéfice des diplomates dans le cadre de leur activité quotidienne mais aussi des lecteurs externes à des fins de recherches historiques.

Le choix des documents acquis doit toujours répondre au niveau d'exigence de nos lectorats, dont les attentes sont très différentes.

Les agents du ministère, travaillant au quotidien sur le suivi de l'actualité politique, économique, sociale et culturelle des zones géographiques du monde entier, sont plus à la recherche d'analyses et de témoignages contemporains, alors que nos lecteurs externes, travaillant sur des sujet couvrant une période pouvant aller du 17e au 20e siècle, cherchent davantage des ouvrages plus anciens pour nourrir leur

réflexion. J'ai la responsabilité également de l'administration du système de gestion de la bibliothèque pour lequel nous avons effectué un travail qualitatif sur les métadonnées, en vue de le préparer aux objectifs de la transition bibliographique. Enfin, je conclus ma carrière par un projet de portail très prometteur évoqué dans ce rapport.

Mais surtout, j'ai la chance de pouvoir m'appuyer sur une équipe compétente et professionnelle, soucieuse du service rendu à nos usagers.

Quel est votre parcours ?

C.P. : J'ai pu bénéficier d'une carrière professionnelle très enrichissante personnellement, essentiellement en tant que responsable de centres de documentation dans différents ministères ainsi qu'en juridiction financière. Arrivée au terme de ma carrière, je mesure les évolutions métier auxquelles j'ai pu faire face durant toutes ces années. J'ai connu les prémices de l'informatique

« J'AI PU BÉNÉFICIER D'UNE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE TRÈS ENRICHISANTE PERSONNELLEMENT, ESSENTIELLEMENT EN TANT QUE RESPONSABLE DE CENTRES DE DOCUMENTATION DANS DIFFÉRENTS MINISTÈRES AINSI QU'EN JURIDICTION FINANCIÈRE. »

documentaire et des premiers thésaurus informatisés, pris en main l'arrivée d'internet pour lequel j'ai donné des formations sur la recherche documentaire et pour finir je me suis intéressée à la transition bibliographique qui doit permettre une meilleure visibilité des catalogues de bibliothèques sur le web.

Je suis arrivée au ministère en 2016, à la direction des Archives en tant que cheffe du pôle Communication. Le poste englobait alors la gestion de la salle de lecture à La Courneuve, la communication des archives aux lecteurs ainsi que l'organisation de l'événementiel de la direction, constitué de conférences, colloques, salons, expositions, la mise à jour du site Internet et de Facebook ainsi que le développement d'ateliers pédagogiques destinés aux collégiens et lycéens du cursus général ou professionnel. Puis, j'ai saisi l'opportunité de rejoindre la bibliothèque

en 2019 pour apporter ma contribution au développement des missions et projets bibliothéconomiques qui me tenaient à cœur.

Quel regard portez-vous sur la Direction au moment de votre départ ?

C.P. : La direction des Archives a une très forte responsabilité dans la gestion des documents produits par le ministère et dans leur valorisation. Les fonds sont en effet d'une richesse exceptionnelle et méritent d'être connus, vus et étudiés du plus grand nombre.

L'histoire peut-elle éclairer le présent et offrir des solutions là où il ne semble parfois plus y avoir d'issue ? Peut-être pas, mais en tout cas, son étude permet de prendre connaissance de documents authentiques et fiables qui sont autant de témoignages du passé et de comprendre les enjeux des relations internationales avec le regard le plus objectif possible.

Les salles de lecture ouvertes au public, à La Courneuve et à Nantes, sont la vitrine de la direction des Archives et du ministère. Elles sont bien connues des chercheurs, tous érudits en leur domaine. Un effort constant est donné depuis des années pour faire découvrir les Archives diplomatiques auprès de publics plus larges et jeunes publics notamment. La valorisation du patrimoine, sous toutes ses formes, est essentielle à la connaissance du plus grand nombre. La bibliothèque du ministère, dont les collections regorgent de documents difficiles à trouver sur le territoire national, y trouve toute sa place.

PROPOS RECUEILLIS PAR
— FRANCK HURINVILLE

« LA DIRECTION DES ARCHIVES A UNE TRÈS FORTE RESPONSABILITÉ DANS LA GESTION DES DOCUMENTS PRODUITS PAR LE MINISTÈRE ET DANS LEUR VALORISATION. »

4.3 Les Passeurs de Livres d'Alès

Si les Archives diplomatiques sont présentes à Blois depuis plusieurs années, dans le cadre du très renommé Festival des Rendez-vous de l'histoire et du salon du livre qui l'accompagne, elles ont participé pour la première fois au Festival des Passeurs de Livres, à Alès, du 31 mai au 2 juin 2024.

Souhaitant poursuivre leurs actions hors-les-murs sur le territoire national, les Archives diplomatiques ont partagé un stand avec les archives historiques de la Défense au Salon du Livre du Festival des Passeurs de Livres qui s'est déroulé à Alès (Gard). Le salon a regroupé, en 2024, 80 éditeurs et 120 auteurs, dont une quarantaine d'auteurs de BD. La fréquentation a dépassé 8 000 visiteurs dont un grand nombre de jeunes collégiens et lycéens. En 2024, les organisateurs ont souligné « la fréquentation du festival en hausse, un public venu de toute la France. » Pour les Archives diplomatiques, l'objectif recherché était le contact avec les jeunes et le grand public du

sud de la France principalement. Cette première participation a permis de faire connaître des ressources pédagogiques variées ainsi que le concours des jeunes ambassadeurs et ambassadrices aux élèves du secondaire et à leurs professeurs. Pour les autres visiteurs, la présentation des Archives diplomatiques a intéressé le public éloigné de Nantes et de La Courneuve mais qui peut désormais depuis plus d'un an accéder aux ressources en ligne, qu'il s'agisse d'archives ou d'ouvrages de bibliothèque ou collections de presse.

— SYLVIE YEOMANS



POUR LES ARCHIVES
DIPLOMATIQUES,
L'OBJECTIF RECHERCHÉ
ÉTAIT LE CONTACT
AVEC LES JEUNES ET
LE GRAND PUBLIC DU
SUD DE LA FRANCE
PRINCIPALEMENT.

Prix littéraire du Quai d'Orsay 2025

4.4 Le futur Prix du Quai d'Orsay

Stendhal, Chateaubriand, Paul Claudel, Saint-John Perse, Romain Gary ... qui ne connaît ces écrivains-diplomates (ou diplomates-écrivains) qui illustrent la relation entre la diplomatie et le monde du livre ? Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a conçu la création d'un « prix littéraire du Quai d'Orsay » pour actualiser ces liens, faire mieux connaître son action et diffuser l'image d'une « diplomatie pour les Français ». Cette initiative vise de surcroît à offrir une occasion de dialogue entre la communauté littéraire et le monde de la diplomatie, en complément des liens et des partenariats déjà portés par l'Institut français et le réseau culturel à l'étranger. Ce prix entend s'adresser au grand public dans une logique d'ouverture à la société civile. Il ne s'agira ni d'un prix universitaire, ni d'un prix spécialisé. Il prendra toute sa place dans les secteurs de l'édition et de la librairie et auprès des institutions culturelles qui leur viennent en soutien. Pour placer le prix sous le signe de l'ouverture et de la diversité, s'agissant du vivier des auteurs candidats aussi bien que des publics intéressés, le choix est de le consacrer à la littérature de fiction, ceci par contraste

avec les prix existants dans le domaine des essais de géopolitique, des mémoires, des récits de voyage ou des ouvrages d'histoire. Aussi le Prix récompensera-t-il chaque année au mois de juin des romans de langue française exprimant une aspiration à connaître le monde et à dialoguer avec l'étranger. La relation à l'autre et à l'ailleurs, ses richesses et ses complexités, ainsi que la quête du dialogue et de la compréhension, seront au cœur des thématiques abordées par les œuvres distinguées par le Prix. L'intérêt des médias et d'un large public pour le monde des affaires étrangères, le renom du quai d'Orsay, la composition du jury et la notoriété de son président ou de sa présidente, une dotation d'un montant significatif, enfin un événement de remise en présence du Ministre seront de nature à rendre ce nouveau prix littéraire fort attractif. Détail significatif : le lauréat et les finalistes se verront proposer un séjour d'une semaine « en poste » pour partager au quotidien la vie d'un ambassadeur ou d'une ambassadrice.

— FRANCK HURINVILLE

4.5 Commémorations 2024 : l'Entente cordiale et Louis XVIII



La direction des Archives est régulièrement sollicitée par les services diplomatiques français et étrangers pour nourrir des actions de commémoration (conférences et colloques, reproductions, prêts de documents, etc.). Les Archives s'efforcent de répondre positivement à ces demandes en fonction des moyens et des échéances. Parmi les nombreuses commémorations nationales relevées en 2024, les Archives diplomatiques ont fait le choix de se concentrer sur deux occurrences de nature et d'origine différentes. L'Entente cordiale, fondée sur un traité signé avec la Grande-Bretagne en 1904, a été mise en lumière afin de répondre à une sollicitation de l'ambassade de France à Londres pour les 120 ans de cet accord. Les Archives diplomatiques se sont associées à l'Institut français de Londres pour décliner une exposition sur panneaux dans leurs locaux respectifs, et s'insérer dans des célébrations officielles par le prêt du traité lors d'une soirée à l'ambassade du Royaume-Uni à Paris. Cette exposition répondait en ce sens à un besoin politique souligné par chaque pays partenaire. L'autre anniversaire mis en lumière est celui de la mort de Louis XVIII survenue en 1824. Les Archives diplomatiques ont profité d'un contact avec le Centre d'histoire du XIX^e siècle pour mettre en avant un ensemble de documents qui était très connu des chercheurs jusqu'au milieu du XX^e siècle : le fonds de Bourbon. Ce fonds, constitué de plusieurs strates de documents pro-

venant de Louis XVIII et de ses conseillers, a été confié aux Archives diplomatiques en 1815 au retour d'exil du roi et constitue l'un des ensembles documentaires les plus complets sur l'Emigration et la Contre-Révolution. Le fonds de Bourbon a donc fait l'objet d'une exposition au centre des Archives diplomatiques de La Courneuve du 30 septembre au 15 novembre 2024, tandis qu'un colloque international était organisé du 17 au 19 octobre 2024. Ces manifestations ont permis de ramener au jour des ressources moins connues du public contemporain et de tisser une nouvelle relation dans le monde universitaire. Enfin, les Archives diplomatiques se sont associées à une initiative d'origine privée, afin d'accueillir au Quai d'Orsay la conférence-débat « Guizot et l'Europe » à l'occasion du 150^e anniversaire de la mort de cet ancien ministre des Affaires étrangères. Cet événement, suscité par l'Association François Guizot, montre la capacité des Archives diplomatiques à s'adapter à des publics variés, non limité aux diplomates et aux universitaires.



VOIR L'EXPOSITION
EN LIGNE POUR
L'ANNIVERSAIRE
DE LA RÉVOLUTION
DES CÉILLETS

— GUILLAUME FRANTZWA

4.6 Mémoire des essais nucléaires en Polynésie française (1966-1995)

Depuis les années 2010, la recherche historique sur la politique stratégique et de dissuasion de la France s'intéresse aux essais nucléaires réalisés entre 1960 et 1996, dans le Sahara algérien puis en Polynésie française où était implanté le Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP), avec les sites de tir sur les atolls de Mururoa et de Fangataufa.

Les demandes de communication de sources de la part de lecteurs français et étrangers ont d'emblée été inscrites dans un panorama de recherches pluridisciplinaires (histoire politique, histoire des sciences, étude des enjeux diplomatiques dans la zone Asie-Pacifique et relations multilatérales au sein des organisations internationales), dont a découlé un premier mouvement d'ouverture d'archives par le biais de procédures de dérogation aux délais légaux de communicabilité. La modification en novembre 2020 de l'Instruction générale interministérielle n°1300 « sur la protection du secret de la défense nationale » a cependant freiné cette tendance, en restreignant l'accès aux papiers sensibles de l'État qui n'étaient pas formellement déclassifiés¹, au nom de la protection des intérêts supérieurs de la Nation. Le 28 juillet 2021, le pré-



sident de la République a annoncé à Papeete sa volonté de mettre en œuvre l'ouverture d'archives sur la mémoire des essais nucléaires en Polynésie². Cette décision, qui cible tant la recherche sur l'atome, que l'incidence des explosions atmosphériques puis souterraines³ sur l'environnement naturel et la société polynésienne, ou les liens de la France avec les pays dotés de la force de dissuasion, intervient au moment où les affaires nucléaires en général, et les relations diplomatiques dans la zone indo-pacifique en particulier reviennent sur le devant de la scène internationale. La dynamique de recherche sur ces sujets a ainsi été relancée, dans une situation nouvelle où le gouvernement de Polynésie est associé à une commission chargée d'évaluer les documents consultables immédiatement, et ceux soumis à dérogation. ■■■

1. Les documents d'archives publiques portant une marque de classification (tampon « confidentiel défense » ou « secret défense ») devant être déclassifiés par l'autorité productrice pour y avoir accès, ce qui implique des procédures longues.
2. Discours d'Emmanuel Macron le 28 juillet 2021 à Papeete : « S'agissant des archives [des essais nucléaires français en Polynésie], le principe est et sera la communication. Les archives seront ouvertes sauf lorsqu'elles peuvent fournir des informations qu'on appelle proliférantes, c'est-à-dire qui mettraient notre dissuasion en risque ; pour le reste, elles seront ouvertes. C'est pourquoi j'ai décidé que, de manière pérenne, un chargé de mission placé directement auprès du Premier ministre assurerait ce contact entre l'État et la collectivité de Polynésie ».
3. Les essais atmosphériques en Polynésie française se déroulent de juillet 1966 à septembre 1974. De juin 1975 à janvier 1996 ils sont réalisés dans des puits souterrains, creusés sous le récif corallien des atolls de Mururoa et de Fangataufa, ou sous le lagon.

■ ■ ■

De nouveaux programmes de recherche ont été élaborés depuis 2022 par des centres universitaires, notamment en Polynésie, certains en partenariat avec le ministère des Armées.

Dans le contexte de l'IGI 1300, qui a conduit les historiens à s'inquiéter d'une fermeture durable de ces dossiers, l'action de l'État a aussi porté sur la réforme des conditions d'accès aux archives stratégiques, afin d'améliorer les connaissances sur des sujets sensibles de l'histoire contemporaine française, tout en renforçant la protection de certaines catégories de documents liés à la souveraineté, la défense et la sécurité nationale, qu'ils soient classifiés ou pas. L'article L213-2 du Code du patrimoine relatif au régime de communication des archives publiques a ainsi été révisé en septembre 2021, après le vote de la loi du 30 juillet 2021 « sur la prévention d'actes de terrorisme et au renseignement » (loi PATR) : y est dorénavant inscrite la déclassification automatique des informations protégées au terme de 50 ans ; mais aussi la prolongation de délais pour des informations spécifiques relevant du risque de prolifération nucléaire⁴, et dont la sensibilité demeure malgré des délais longs de communicabilité prévus par la loi sur les archives.

Les Archives diplomatiques conservent une intéressante diversité de sources depuis l'après-guerre sur la doctrine de dissuasion nucléaire et les questions d'autonomie stratégique, et sur les négociations multilatérales pour le désarmement des pays dotés de l'arme atomique. Notamment des fonds produits par les services du Quai d'Orsay exerçant sur les questions de défense et de sécurité : anciens services des Pactes et des Questions atomiques et spatiales (intégrés en 1979 dans la direction des Affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement (ASD), Secrétariat général du Quai d'Orsay et direction générale des Affaires

politiques ; ainsi que les directions géographiques concernées par les expérimentations françaises dans le Sahara et en Polynésie, et l'approvisionnement en matières fissiles : Afrique, Asie et Océanie, Amérique, Europe... On peut aussi citer les fonds d'ambassades françaises à l'étranger, ou de représentations permanentes auprès d'organisations internationales. Depuis la dernière version du Code du patrimoine en 2021, la direction des Archives du MEAE a renouvelé ses procédures d'examen de communicabilité des documents concernant les affaires nucléaires, en privilégiant l'accès aux corpus datant de plus de 50 ans et en s'appuyant directement sur les « commandes » de consultation émanant de chercheurs français et étrangers, principalement des doctorants et professeurs engagés dans des programmes de recherche qui requièrent de croiser différentes archives de l'État. À partir de cette filière de recherche, plusieurs fonds essentiels des Pactes et des Affaires atomiques couvrant l'après-guerre à l'année 1972 ont été progressivement réouverts, pour permettre définitivement l'accès aux documents relevant des décisions politiques et diplomatiques de dissuasion, y compris pour d'autres pays que la France. Les informations techniques et scientifiques relevant du risque proliférant étant, par contre, écartées de la consultation publique, tout comme les pièces classifiées défense émises par des gouvernements étrangers et des organisations internationales, ceci à partir d'une évaluation minutieuse des tous les cartons d'archives demandés. Ce chantier d'ampleur, mené au fur et à mesure des tendances actuelles de la recherche sur l'histoire contemporaine des relations diplomatiques, concernera ces prochaines années d'autres fonds datant des années 1970 aux années 1980.

— EMMANUELLE JOUINEAU

4. La réforme de 2021 précise également le caractère perpétuellement incommunicable des documents permettant de « concevoir, fabriquer, utiliser ou localiser des armes nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques ou toutes autres armes ayant des effets directs ou indirects de destruction d'un niveau analogue ».



4.7 Education artistique et culturelle et jeunes publics

« Sur les traces du passé » : depuis 2023, dans le cadre du rapprochement avec les publics de proximité, le centre des Archives diplomatiques de La Courneuve propose aux classes de CM1/CM2 de la ville un accueil en lien avec leur programme en histoire. Comment cela se passe-t-il ? Lors d'une première visite in-situ, la classe se divise en groupe de quatre. Chaque groupe rencontre sur son lieu de travail un conservateur, un logisticien ou encore un bibliothécaire qui lui expliquent leur métier durant une quinzaine de minutes. De retour en salle, chaque groupe présente oralement à la classe entière « sa rencontre ». Puis, chaque enfant écrit sur une très grande feuille « son mot » qui résume cette première expérience. Ensuite débute la visite guidée d'un dépôt et la présentation de quelques documents anciens, avec une brève explication sur les techniques de fabrication du papier. Retour en salle : chaque enfant écrit un « deuxième mot ». Cette « grande feuille » devient une matrice qui permettra aux écoliers de construire une définition commune du mot « archive ». Quelques semaines passent. Le médiateur culturel du centre des Archives diplomatiques fait le déplacement et se rend dans la classe. Il lit aux enfants un conte issu d'un ouvrage de

la bibliothèque du MEAE puis leur présente la photothèque. En s'appuyant sur leurs nouvelles connaissances, ils approfondissent oralement la définition du mot : « Archive ». Pour la dernière phase de ce hors-les-murs, s'engage alors l'action : « Dessine-moi une archive ». Chaque enfant laisse libre cours à son imagination pour expliquer à travers le dessin ce qu'est une archive. À ce jour, les créations de cette classe sont toujours exposées dans le hall du centre des Archives diplomatiques de La Courneuve. Depuis la mise en place de ce dispositif, une douzaine de classes est accueillie chaque année.

— MICHEL LECORRE

CHAQUE GROUPE RENCONTRE SUR SON LIEU DE TRAVAIL UN CONSERVATEUR, UN LOGISTICIEN OU ENCORE UN BIBLIOTHÉCAIRE QUI LUI EXPLIQUENT LEUR MÉTIER DURANT UNE QUINZAINES DE MINUTES.



4.8 Des cartes en appui aux services consulaires

Depuis octobre 2021, le nouveau service de réponse aux Français de l'étranger (demandes générales d'information ou d'aide dans les démarches) se met progressivement en place. Baptisé France Consulaire, il est déployé sur l'ensemble des pays d'Europe occidentale, et poursuit son développement sur l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Europe orientale.

Dans ce contexte, à la demande de France Consulaire et au fil du déploiement du service, le pôle géographique rédige depuis 2023 des cartes « normalisées » des réseaux consulaires, qui s'appuient quand c'est possible sur les cartes dossiers existantes. 34 cartes couvrant 46 pays et 66 circonscriptions consulaires ont ainsi été réalisées.

Les cartes présentent, en plus des ambassades, les consulats généraux quand ils existent, à défaut les services consulaires des ambassades, enfin les

agences consulaires. La légende élaborée avec France Consulaire est simple et systématique : rouge pour les ambassades, vert pour les consulats généraux et bleu pour les agences ; les limites des circonscriptions consulaires sont en rouge. Les divisions administratives et leurs chefs-lieux, ainsi que les principales localités complètent l'information pour les agents de France Consulaire.

Chaque carte reste un travail spécifique : certaines circonscriptions recouvrent plusieurs pays, certaines compétences sont regroupées, etc. En parallèle, le pôle géographique entretient des jeux de données mondiaux des circonscriptions consulaires et de leurs chefs-lieux.

— MICHAËL GEORGES
OLIVIER PLESSIS

4.9 Une carte pour l'histoire

Du 28 au 30 octobre 2024, lors de sa visite d'État au Maroc, le Président de la République française a déclaré que « le présent et l'avenir du Sahara occidental s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine [...] Pour la France, le plan d'autonomie proposé par le Maroc en 2007 [...] constitue la seule base pour aboutir à une solution politique juste, durable et négociée conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies. » Une telle affirmation doit se traduire dans les cartes publiées par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : il s'agit de mettre en évidence avec la grammaire cartographique autant la souveraineté marocaine prévue par le plan d'autonomie de 2007 que le statut de territoire non autonome attribué par l'ONU au Sahara occidental.

Le pôle géographique de la direction des Archives a contribué à ce travail en élaborant près de trente versions alternatives de la carte dossier du Maroc/Sahara occidental sous l'égide de la direction politique gérant les relations diplomatiques dans la région et de la cellule diplomatique de l'Élysée. Validée conjointement au plus haut niveau par les autorités des deux pays, la nouvelle carte, datée du 28 octobre et publiée le lendemain, a rencontré un large écho dans les médias, en résonance avec une déclaration devenue historique.

— MICHAËL GEORGES
OLIVIER PLESSIS

VALIDÉE CONJOINTEMENT AU PLUS HAUT NIVEAU PAR LES
AUTORITÉS DES DEUX PAYS, LA NOUVELLE CARTE,
DATÉE DU 28 OCTOBRE ET PUBLIÉE LE LENDEMAIN,
A RENCONTRÉ UN LARGE ÉCHO DANS LES
MÉDIAS, EN RÉSONNANCE AVEC UNE
DÉCLARATION DEVENUE HISTORIQUE.



4.10 Quand renaît l'éléphant blanc



↑ « LA CONQUÊTE DE L'ÉLÉPHANT BLANC » PEINTURE-FRESQUE SUR PAPIER PROVENANT DU FOND AUGUSTE PAVIE, MUSÉE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, M149.

Le 10 juin, des « Rencontres sur les photographies et la peinture sur papier de l'expédition Pavie » ont été organisées par la direction des Archives conjointement avec l'Institut national du patrimoine (INP). Auguste Pavie (1847-1925), renommé pour ses missions d'exploration du Mékong, a été l'artisan de l'intégration du Laos à l'Indochine française. La description du fonds Pavie – journal et papiers par J.-P. Dumas et C. Noval (AD) et photographies par S. Slonaker et L. Renaudat (INP) – a été suivie du rappel par V. Lee (INP) du délicat travail de restauration, lors de chantiers-écoles successifs depuis 2018, d'une peinture-fresque de grande taille, très dégradée, qui y a été retrouvée [Cf. Rapport d'activité 2022, chap. 1.9].

Cette peinture-fresque, figurant une cité assiégée par une armée considérable, avec comme indication « La conquête de l'éléphant blanc », demeurait après restauration une énigme tant pour son origine que pour la scène historique évoquée. Invité à présenter de possibles pistes de recherche, Yves Goudineau, ethnologue spécialiste de la péninsule Indochinoise à l'École française d'Extrême-Orient (EFEO), a d'abord confirmé que la cité représentée ne pouvait être que Luang Prabang, identifiable à la fois par sa situation dans une confluence du Mékong et par sa colline sacrée (Phou Si). Puis, il a rappelé que cette capitale royale du Laos avait connu deux attaques célèbres dans l'histoire régionale. L'une en juin 1887 par des mercenaires

chinois appelés « Pavillons noirs » reste directement liée à l'épopée d'Auguste Pavie qui assura la fuite du roi lors du pillage de son palais. L'autre fut le fait en 1479 d'un empereur vietnamien furieux selon les chroniques de ne pas avoir reçu le tribut attendu d'un éléphant blanc sacré. L'analyse iconographique montre que c'est ce siège ancien de la cité qu'illustre la peinture, sa « lecture cinétique » révélant la défense acharnée tout autour des remparts d'un prince sur un éléphant blanc jusqu'à sa noyade dans le Mékong. D'évidents

anachronismes sont là peut-être pour remémorer aussi le geste de Pavie. Le style, typique de l'école siamoise Rattanakosin au XIX^e siècle, rappelle les fresques de grands monastères à Bangkok mais aussi certaines peintures murales de Luang Prabang, laissant penser que des artistes locaux ont dû offrir cette peinture, pas totalement achevée, à Pavie juste avant son départ du Laos en 1895.

— YVES GOUDINEAU



↑ CLICHÉ PRIS LORS D'UNE PHASE DE RESTAURATION DANS LES ATELIERS DE L'INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE À AUBERVILLIERS

GRAND ENTRETIEN *avec*

Didier Le Bret, ambassadeur

UNE COOPÉRATION SOUTENUE AVEC L'ACADÉMIE DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE



En quoi les Archives diplomatiques peuvent-elles contribuer aux missions de l'Académie diplomatique et consulaire (ADC), dont vous êtes le directeur ?

D.L.B. : Tout diplomate sait d'instinct le rôle de la mémoire collective dans les relations internationales. Et ça n'est sans doute pas un hasard si l'une des fonctions premières qui est assignée à notre ministère dès le début du 18^{ème} siècle est de conserver intacte et vivante cette mémoire. Les archives constituent ainsi un matériau unique et précieux pour la formation des diplomates. En 1712, l'Académie politique,

créée par Colbert de Torcy (secrétaire d'État aux Affaires étrangères) en vue de préparer les jeunes gens appelés à servir dans les négociations, était installée dans le dépôt des Archives au Louvre. Aujourd'hui comme hier, le métier de diplomate, en même temps qu'il est tourné vers l'avenir, est ancré dans l'histoire et la géographie. Aujourd'hui, l'Académie diplomatique et consulaire encourage vivement les diplomates à se rendre aux Archives avant leur prise de fonction. Ils peuvent y puiser des idées, des références, voire des objets d'intérêt commun pour leur pays de destination. Nous faisons également appel à l'expertise de nos collègues de la direction des Archives pour préparer des exercices « sur dossier » : ce fut le cas par exemple pour les accords de Paris sur le Cambodge de 1991. Ce fut une façon vivante, illustrée, de reconstituer les étapes d'un long processus de négociation qui aboutit à la paix, et d'où l'on peut tirer de nombreux enseignements pour l'avenir. Cette lecture de dossiers d'archives participe

à l'apprentissage du métier, des techniques de rédaction ou de négociations. Les archives deviennent ainsi un support à l'enseignement et à la transmission de savoir-faire professionnels.

Quels types de projets les deux institutions portent-elles ensemble ?

D.L.B. : Dès ma prise de fonctions, nous avons évoqué plusieurs pistes avec Nicolas Chibaeff. La première, presque évidente, a consisté à établir une liste d'ouvrages incontournables, une petite dizaine, qui seraient offerts à tout jeune diplomate rejoignant la Carrière, une sorte de « sac à dos du diplomate ». Cette liste pourra bien sûr évoluer au fil des ans, mais elle devrait inclure autant que faire se peut, hors manuels scolaires, des livres de référence à la fois sur les relations internationales, mais aussi sur le métier de diplomate, des témoignages de grands acteurs de la diplomatie, passés ou présents, enfin, quelques titres dédiés à des aspects plus incarnés du métier, autour



du protocole, de la négociation, de la protection consulaire, voire de la gestion de crise. Nous avons également décidé ensemble de créer un prix littéraire, le Prix du Quai d'Orsay. Cette initiative porte témoignage de ce que sont en profondeur les diplomates : des passionnés d'histoire, on l'a dit, de littérature bien sûr, mais aussi des professionnels de l'écrit. Et si tous ne deviennent pas écrivain, aucun diplomate ne peut faire l'économie de la maîtrise des mots, qu'il s'agisse de rendre compte des grands bouleversements géopolitiques ou de ciseler des éléments de langage. Nos premiers lecteurs des quelques quarante ouvrages sélectionnés pour l'édition 2025 viennent en grande partie des Archives, et nombre d'entre eux travaillant à la bibliothèque. C'est aussi ensemble que nous assurons chaque année la formation de tous nos agents qui ont pour fonction, en administration centrale comme dans nos ambassades, d'assurer la conservation des

archives et leur versement dans les fonds contemporains.

Comment envisagez-vous l'avenir de cette coopération au regard des priorités stratégiques de l'ADC ?

D.L.B. : Notre jeune Académie a quatre grandes missions : former ses diplomates et ceux qui nous rejoignent ; rapprocher le monde académique, univers d'expertise et de talents, de celui des diplomates, qui croise également expertise, savoirs, savoir-faire et pratiques ; engager et mobiliser des communautés extérieures au ministère mais qui peuvent contribuer à l'enrichissement de nos pratiques, voire à la mise en œuvre de notre politique étrangère, qu'il s'agisse des jeunes, des collectivités territoriales, du monde associatif ou de l'entreprise. Sur ces quatre missions, nous pouvons pleinement coopérer avec les Archives, qui disposent également de réseaux et de connexions

AUJOURD'HUI, L'ACADÉMIE DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE ENCOURAGE VIVEMENT LES DIPLOMATES À SE RENDRE AUX ARCHIVES AVANT LEUR PRISE DE FONCTION.

avec le monde académique, avec les rectorats, dans le cadre par exemple de son concours jeunes ambassadeurs et ambassadrices, auquel l'Académie est associée. Le directeur des Archives siège au Comité scientifique de l'Académie, et je suis régulièrement associé aux différentes activités de la direction des Archives. Nous aurons enfin l'occasion de rapprocher encore nos deux institutions à l'occasion de la Fabrique de la diplomatie, les 5 et 6 septembre prochains. Au cours de ce grand exercice de diplomatie publique, nous accueillerons une trentaine de personnalités de premier plan, qui à côté de leurs interventions dans des tables rondes, pourront également présenter leurs ouvrages. Là encore, il s'agit d'un travail conjoint entre nos deux maisons !

PROPOS RECUEILLIS PAR
— FRANCK HURINVILLE



REMERCIEMENTS

à l'équipe de l'atelier de numérisation et au secrétariat de direction



DIRECTEUR DE PUBLICATION : NICOLAS CHIBAEFF
COORDINATION : FRANCK HURINVILLE
DIRECTEUR ARTISTIQUE : BRUNO FRANCESCHINI
IMPRESSION : IMPRIMERIE STIPA
CRÉDITS PHOTOS : DIRECTION DES ARCHIVES, ISTOCK
PHOTO COUVERTURE : FRÉDÉRIC DE LA MURE



EX-LIBRIS BLASONNÉ
DE LA FAMILLE BARANTE



DIRECTION DES ARCHIVES

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Photo couverture : FRANÇOIS MITTERRAND ET HELMUT KOHL LORS DE LA COMMÉMORATION DE LA BATAILLE DE VERDUN
AU CIMETIÈRE FRANCO-ALLEMAND DE VERDUN, 22 SEPTEMBRE 1984. ©MEAE/FRÉDÉRIC DE LA MURE, P001488.

Direction des Archives

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/archives-diplomatiques/>
<https://archivesdiplomatiques.diplomatie.gouv.fr/>
<https://bibliotheque-numerique.diplomatie.gouv.fr/meae/>



Centre des Archives diplomatiques

3, rue Suzanne Masson

93126 La Courneuve Cedex

Archives : lecture.archives@diplomatie.gouv.fr

Bibliothèque : biblio.archives@diplomatie.gouv.fr

Centre des Archives diplomatiques

17, rue de Casterneau

44000 Nantes

archives.cadn@diplomatie.gouv.fr



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**